

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

21^{ème} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'IMPÔT DES VINS EST ENTERRÉ

Il faut maintenant sauver les vignobles suisses

Les commentaires qui ont été publiés sur les journaux de Suisse allemande (et non des moindres), après le rejet massif du dernier tour de vis de la fiscalité fédérale, montrent qu'une fâcheuse incompréhension règne chez nos Confédérés au sujet de l'impôt sur les vins et de la situation de la viticulture en général.

La *Nouvelle Gazette de Zurich*, par exemple, reproche aux Romands d'avoir manqué d'objectivité et d'esprit civique en repoussant avec une violence ridicule une taxe sur les boissons sans voir qu'elle avait une valeur symbolique.

La *National Zeitung* parle aussi du mince sacrifice qu'était l'impôt sur les boissons et elle ajoute que ceux qui refusent cette prestation n'ont plus droit à l'aide de la Confédération.

Halte-là ! Quand on menace les vigneron de leur couper les subventions, il faudrait encore s'entendre. Les mesures prises en faveur de la viticulture suisse sont financées par le Fonds vinicole suisse, lequel est alimenté par des taxes à l'importation.

Et pour que l'on n'y revienne plus, détruisons la légende de l'impôt « symbolique » sur les vins. En réalité, cette taxe était lourde puis, ajoutée à l'impôt sur le chiffre d'affaires, elle se montait pour le vin à 8 % sur les livraisons au détail et à 12 % sur les livraisons en gros. Signalons en passant que l'impôt projeté frappait à mort une vieille spécialité neuchâteloise, le vin mousseux qui, lui, se voyait gratifié d'une taxe de 18 % (détail) ou de 27 % (en gros).

Bien entendu, personne n'a pris au sérieux la disposition du projet disant que des mesures étaient prises pour empêcher que l'impôt sur les boissons ne soit reporté sur les producteurs !

Les gens du métier affirment que l'impôt actuel sur le chiffre d'affaires a déjà fait un tort appréciable au commerce des vins. Il ne faut pas oublier en effet — et précisément on l'a oublié — que les marges de bénéfice des producteurs de vins sont très faibles et que toute charge nouvelle menace l'équilibre économique de cette profession. Cela, le profane ne le sait pas parce que, trop souvent, le prix de vente des vins dans les établissements publics paraît trop élevé. Et le même profane se figure dès lors que la vente du vin laisse des profits considérables au producteur. Il y a là tout le problème des marges de revente que nous ne sommes pas en mesure de traiter ici. Remarquons seulement que les fortes différences de prix que l'on constate ne sont pas toujours justifiées par la classe de l'établissement.

Pour en revenir au problème du vin lui-même, il faut bien convenir que la viticulture suisse est malade. Mais précisément les électeurs suisses ont bien compris qu'il ne fallait pas aggraver le mal par des ponctions fiscales et ensuite recourir à des transfusions du sang ou à d'autres remèdes héroïques pour sauver le patient. On se demande vraiment où était « l'objectivité » d'un tel système (1).

Il y a en Suisse un véritable drame du vin. Nous produisons trop et nous buvons moins. Pire encore, nous produisons surtout le vin que nous ou plutôt que la Suisse allemande ne boit pas : le vin blanc (2). Nos Confédérés préfèrent le rouge. La Suisse romande — et particulièrement Neuchâtel — produit de remarquables vins rouges. Mais la culture est de faible rendement et le prix s'en ressent. Il faudrait obtenir des vins rouges bon marché. C'est possible. On recourt aux producteurs directs, c'est-à-dire à des plants américains non greffés qui produisent davantage. On pourra ainsi, dans certains vignobles, produire en plus grande quantité des vins rouges moyens (3). Mais transformer un vignoble, c'est une affaire de longue haleine, presque une génération.

En attendant, nous en sommes réduits à des palliatifs, tels que le « rougissement » : la Confédération fait prendre en charge de « petits vins » blancs du pays par les importateurs qui les coupent avec du rouge. Ce qui donne du « Montagne ». Mais les importateurs manifestent peu d'enthousiasme pour cette solution qui est en effet un pis aller.

Répetons-le : s'il faut chercher à produire davantage de vins rouges de grande consommation, le salut des vignobles suisses reste, à notre modeste avis la recherche de la qualité. De louables efforts ont déjà été entrepris dans ce sens. Il faut persévérer en utilisant les possibilités qu'offre le nouveau statut de l'agriculture. Nos vignobles et leurs produits sont, Dieu merci, d'une grande diversité. Ils ont tous voix au chapitre et place au soleil. Ils ne sont pas remplaçables l'un par l'autre. Le problème du vin répu-

gnera donc à des solutions uniformes. Ce qui conviendra ici ne sera peut-être pas indiqué ailleurs. Dans l'ensemble, on devra éliminer les vins médiocres, lutter sans merci contre la fraude et les procédés malhonnêtes, développer et protéger les appellations d'origine.

Pareil programme est impossible sans l'intervention de l'autorité, mais de l'autorité naturelle, celle qui est près de la terre et des gens. La parole est donc aux cantons et aussi aux associations professionnelles.

Il y a du reste bien d'autres problèmes, celui des prix, par exemple. Les vins doivent être vendus à un juste prix, mais pas au-dessous. Malheureusement, il y a encore des gâcheurs de prix qui font du tort à tous et pour commencer à eux-mêmes. Car les conditions d'existence des vigneron déjà modestes ne peuvent être encore diminuées. Dans ce secteur des prix, on devra peut-être en venir à des mesures de contrôle qui ne seront pas du goût de chacun mais qui se révèlent indispensables en raison du peu de discipline et de solidarité actuelles.

Enfin, si l'on doit chercher à répondre à la demande de vin rouge en Suisse alémanique, nous croyons qu'une vaste campagne doit être entreprise pour faire mieux connaître nos vins blancs de Suisse romande. Ces vins représentent une gamme d'une magnifique richesse, mais ils ne sont pas appréciés comme ils le méritent.

Là encore, c'est aux cantons romands à agir d'une façon concertée. Il est grand temps de mettre fin aux rivalités souvent mesquines que l'on voit surgir entre nos vignobles.

Et pour terminer, ne nous laissons pas aller au pessimisme : si nous avons des difficultés, nous ne sommes pas les seuls. Il y a une crise internationale du vin. Partout on s'occupe de la résoudre et de trouver des remèdes. M. Léon Douarthe, secrétaire général de la Commission internationale de viticulture propose à l'Office international du vin trois recommandations qui, dans les grandes lignes, correspondent à ce que nous disons ci-dessus :

1. Arrêter toute plantation nouvelle et surgreffer les plants donnant des vins de mauvaise qualité.
 2. Diminuer de moitié les taxes et droits frappant le vin.
 3. Mettre à disposition d'un organe de propagande une cotation correspondant à 1 % du vin produit.
- Faisons en Suisse notre profit de ces recommandations. L'impôt sur les vins est enterré et qu'on ne s'avise plus de venir nous en réparer ! Sur quoi, au travail et bon courage !

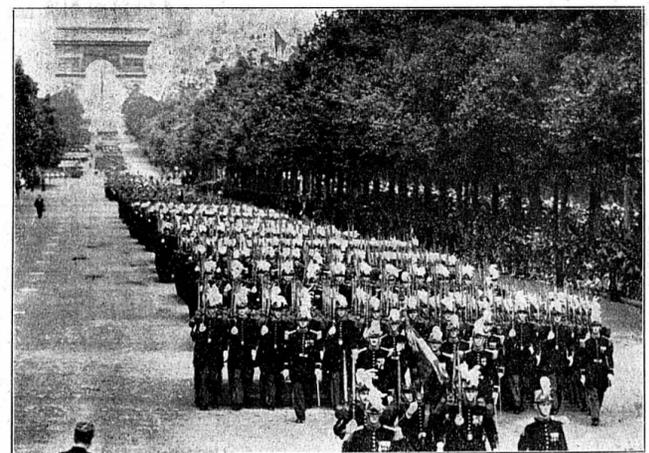
M. W.

(1) C'est le lieu de rappeler ici l'importation massive de vins blancs étrangers autorisée en 1946 par la Confédération. On a cherché ainsi à lutter contre la hausse des prix intérieurs. Cette hausse était en effet excessive et regrettable. Mais le remède fut pire que le mal et le vignoble ne s'est pas encore remis du coup de masse qui lui a été asséné à ce moment.

(2) Voici trois chiffres qui résument la situation : Après avoir tenu compte de la consommation d'une année (50 millions de litres) le solde est de 65 millions de litres de vin blanc. Admettons un stock normal de 40 millions de litres ; il subsiste un excédent de 25 millions de litres.

(3) Les producteurs directs sont actuellement interdits dans le canton de Neuchâtel.

LE DÉFILÉ DU 14 JUILLET À PARIS



Une vue de l'impeccable défilé du 14 juillet à Paris. Voici les cadets de Saint-Cyr dont la tenue est toujours exemplaire.

L'U.R.S.S. répondra-t-elle à la dernière note alliée ?

La dernière note alliée a été remise à Moscou et l'on attend avec quelque curiosité la réponse soviétique. On se souvient que Washington, il y a quelques semaines encore, estimait parfaitement inutile une nouvelle lettre à quatre. Mais, dans les entretiens qu'il a eus à Londres avec MM. Schuman et Eden, M. Acheson a lâché du lest. Il a admis le point de vue anglo-français selon lequel tant qu'il existait encore une chance de négocier, il ne fallait pas la négliger. A certaines conditions toutefois, et la note adressée au Kremlin à la fin de la semaine dernière, rédigée avec toutes les nuances nécessaires, apparaît en fin de compte assez habile.

Les Occidentaux consentent à la rencontre que souhaitait naguère Moscou. Mais pour que celle-ci soit fructueuse, pour qu'elle ne soit pas une répétition inutile des palabres du Palais de marbre rose, il convient de lui donner un objet précis. Cet objet porterait sur la constitution d'une commission composée des représentants des « quatre grands », mais aussi d'un certain nombre de neutres, et qui serait chargée d'enquêter, sur tout le territoire allemand, pour savoir si les conditions d'élections libres sont partout réunies.

Dès que cette enquête serait terminée, et dès qu'elle aurait permis de constater que ces conditions sont effectivement réunies, alors on pourrait sans plus tarder procéder à des élections générales outre-Rhin, toujours sous le contrôle de la commission internationale. Sitôt connu le résultat du scrutin, la réconciliation de l'ancien Reich pourrait être chose faite et un gouvernement central

constitué, s'appuyant sur le Parlement librement élu.

Méthode simple et logique qui permettrait de résoudre rapidement la question allemande et qui met en même temps les Russes au pied du mur. Si ceux-ci sont sincères dans leurs appels enflammés en faveur de l'unité du Reich, on ne voit pas ce qu'ils pourraient objecter à cette procédure qui a le mérite de donner des garanties égales à l'une et l'autre partie. Aucune réaction officielle cependant — car on ne peut tenir pour telle l'article virulent d'un journal de l'Est allemand contre la dernière note alliée — n'a été enregistrée jusqu'à présent du côté soviétique.

Staline se tâte, dira-t-on, mais ce silence ne pourrait-il pas signifier aussi que, mis en demeure cette fois de répondre clairement à la question d'un contrôle des opérations électorales sur l'ensemble des territoires de l'ancien Reich, il préfère tourner court ? Certains commentateurs, en effet, n'attendent aucune réponse du tout à la récente note, ou s'attendent, ce qui revient au même, à une nouvelle avalanche d'accusations injurieuses contre l'Occident, masquant mal l'absence de réponse sur le fond.

Ce qui donne quelque crédit à cette interprétation, c'est que, sans plus se souvenir apparemment que ses notes précédentes appelaient une réaction alliée, l'U.R.S.S. a décidé de passer aux actes dans la partie du territoire allemand qu'elle contrôle. Réuni l'autre jour en congrès à Berlin, sous la présidence de M. Wal-

ECHOS DU MONDE

Un robot sur le stade olympique de Berlin-Ouest

Une soucoupe volante — en l'occurrence un avion « Fieseler Storch » spécialement aménagé — a déposé un « homme-robot » sur le stade olympique de Berlin-Ouest, à l'occasion de la « parade musicale européenne » de samedi dernier.

Ce robot, haut de 2 m. 50, dirigé par ondes ultra-courtes, s'est promené dans le stade et a répondu à des questions. Il est reparti dans sa soucoupe volante.

Les Russes ne jureront plus

La « Gazette littéraire » de Moscou ouvre une campagne contre « une des survivances les plus honteuses du passé capitaliste », une manie qu'il est « honteux et pénible d'admettre dans notre société socialiste », une « tache à la dignité de l'homme », bref, puisqu'il faut l'appeler par son nom, contre le juron.

Et, puisque nous sommes dans une société socialiste, le journal moscovite demande que la police soit chargée de réprimer ces « habitudes de voyou ».

La saison des traversées de la Manche va commencer

Dans quelques jours, la période des traversées de la Manche à la nage va commencer. Malgré la suppression, certainement provisoire, du marathon du Canal, course en ligne organisée par un grand journal anglais, la traversée de la Manche s'annonce mouvementée, car les concurrents, qui sont nombreux cette saison, veulent établir des records nouveaux.

Le premier à partir sera un vétéran qui s'appellera, il y a une dizaine d'années, dans la traversée de Paris à la nage, il s'agit du Bordelais Jean Reyrol, qui échoua l'an dernier.

Le second est un brigadier de police de Bône, Noël Claud, qui sera entraîné par un de ses collègues de Calais, le moniteur Lavergne.

Prendront également le départ trois nageurs égyptiens et deux Américains : un pompier, Robert Paysour, et un jeune de 18 ans du Massachusetts, Gine Teizeire.

Pour ce qui est des ondines, on retrouve la dactylo américaine Florence Chadwick, qui veut traverser le Canal dans les deux sens sans se reposer.

Après elle, ce sera la championne brésilienne, Azevedo Piedade Coutinho, qui représentera son pays aux Jeux olympiques et qui, au retour, se mettra à l'eau au cap Gris-Nez.

EN MARGE DE LA LIBÉRATION DE JACQUES DUCLOS

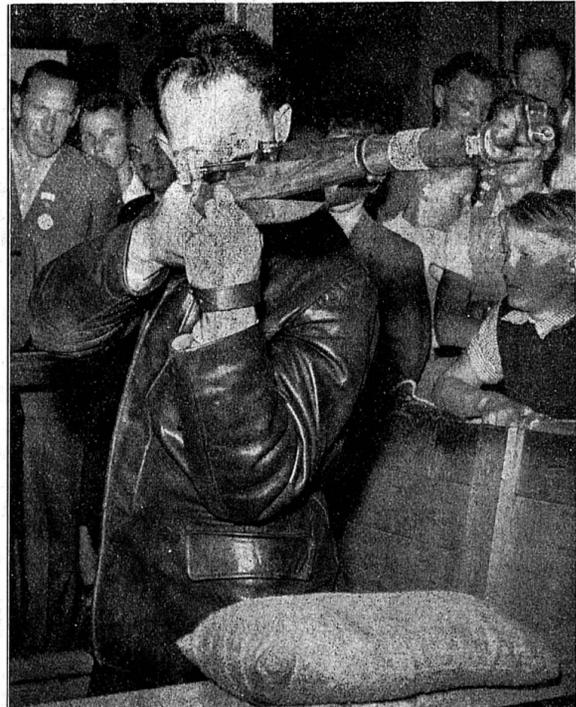
Une bombe explose à Paris devant l'appartement de M. Didier

président de la Chambre des mises en accusation

PARIS, 16 (A.F.P.). — Une bombe a fait explosion au début de l'après-midi devant la porte de l'appartement de M. Jean Didier, président de la Chambre des mises en accusation. On ne signale pas de victimes, mais les dégâts sont très importants.

On sait que la Chambre des mises en accusation a récemment ordonné la

UN TIREUR SUISSE À L'HONNEUR



Le tireur suisse Auguste Hollenstein a remporté à Oslo les titres de champion du monde à l'arme libre et à l'arme de guerre.

La clôture de l'emprunt Pinay sera prononcée ce soir

Le volume des souscriptions s'élèverait à 400 milliards de francs français

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La clôture de l'emprunt Pinay 3,5 %, à capital garanti, sera prononcée ce soir mercredi. Mais ses résultats complets ne seront divulgués qu'à la fin de la semaine prochaine,

quand les souscriptions enregistrées en province auront pu être centralisées au ministère des finances.

D'après les premiers renseignements recueillis dans les milieux d'affaires, le volume de ces souscriptions peut être considéré comme satisfaisant. 400 milliards de francs français, dont 200 milliards d'argent frais auraient été apportés aux quichets des banques et l'on pense que cette masse de capitaux pourra couvrir les besoins de trésorerie jusqu'à fin décembre 1952.

Les renseignements relatifs aux souscriptions en métal précieux, louis d'or et lingots, font encore défaut. Ils sont trop fragmentaires pour qu'un chiffre même indicatif puisse être d'ores et déjà avancé. Il ne semble pas, malgré tout, que les possesseurs d'or aient été très généreux ou très compréhensifs et l'on estime qu'une cinquantaine de tonnes au maximum, sur les 200 ou 300 détenues par les particuliers, ont été échangées contre des titres d'emprunt Antoine Pinay. M. G. G.

L'engin était dissimulé sous un paillason

PARIS, 16 (A.F.P.). — C'est par une communication téléphonique de sa femme que M. Didier, président de la Cour d'appel et de la Chambre des mises en accusation, a appris l'explosion d'un engin dissimulé sous le paillason devant la porte de son appartement.

Mme Didier a précisé qu'ayant aperçu de la fumée s'infiltrant sous la porte, elle s'était précipitée, obéissant à une sorte de pressentiment, au fond de l'appartement, où elle avait l'habitude de se réfugier pendant les bombardements. Quelques secondes plus tard, l'explosion ébranla l'immeuble, provoquant des dommages matériels importants, du premier au quatrième étage ; seul le concierge a été légèrement blessé.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Pourquoi le rendement n'est pas plus élevé

PARIS, 16. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Si le rendement n'a pas été supérieur, c'est évidemment que la confiance n'est pas revenue entièrement, la responsabilité incombant à ceux qui ont tout fait pour la saper et créer autour du gouvernement un climat de défiance, en minimisant chacun de ses efforts, en prédisant le pire pour la rentrée des vacances parlementaires, en laissant prévoir, avec la chute du cabinet pour le mois d'octobre, le retour à cette politique financière qui n'avait réussi qu'à provoquer le déficit, la hausse des salaires et des prix, accompagnée de la baisse du franc, mais que l'on se plaît à qualifier de hardie.

(Lire la suite en dernières dépêches)

REVUE DES FAITS ÉCONOMIQUES

Une expérience après d'autres

On connaît la définition donnée par un humoriste de la Quatrième République française : « La Troisième en pire ». En quatre mots et un jeu de mots, cette boutade exprime l'opinion d'un nombre toujours plus grand de Français inquiets du sort de leur pays. Certes, à propos du gouvernement Pinay et de sa politique financière de bon sens, on a pu abondamment comparer cette « expérience » à celle de Poincaré en 1926, limitant les dégâts du cartel des gauches en stabilisant, pour quelque temps, le franc à quatre sous. Mais depuis un quart de siècle tout s'est accéléré et en cadence infiniment plus rapide. Ayant à peine commencé son œuvre de redressement économique et financier, le gouvernement Pinay donne déjà des signes alarmants d'usure ; grâce aux vacances toutes proches, il pourra sans doute tenir jusqu'à

l'automne, mais la paralysie le gagne déjà. Le choc psychologique produit par les paroles et les actes de bon sens de l'émule de Raymond Poincaré perd chaque jour de ses effets dans le pays. La stabilisation générale des prix, prélude à une baisse plus spectaculaire que réelle, est sans cesse contrecarrée par les manœuvres des spéculateurs habitués depuis des années à miser sur l'avisement des annués de la monnaie et peu disposés à renoncer à leur « gagne-pain » très lucratif. La chaleur elle-même s'en mêle pour semer le désordre sur le marché des fruits et légumes et les citadins qui s'apprêtent à faire leurs valises pour fuir l'atmosphère suffoquée des rues maugréant en calculant leur budget de vacances.

Philippe VOISIER.

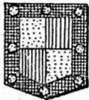
(Lire la suite en 4^{ème} page)

La banque Hjalmar Schacht indésirable à Hambourg

HAMBURG, 16 (D.P.A.). — Le Sénat de Hambourg a refusé d'admettre la maison « Hjalmar Schacht & Co » comme institut de crédit à Hambourg. Les motifs de cette décision n'ont pas été indiqués.

L'ancien président de la Reichsbank, M. Hjalmar Schacht, avait proposé le mois dernier à la Banque centrale à Hambourg d'autoriser l'ouverture d'une banque pour le commerce extérieur sous le nom de « Hjalmar Schacht & Co ». Le capital de 1 million de marks aurait été fourni par le monde du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE
ROCHFORT

Garde forestier

Ensuite de la démission honorable du titulaire, le poste de garde forestier est mis au concours. Entrée en fonctions : tout de suite ou pour date à convenir. Les postulants ne devront pas être âgés de plus de 35 ans ; ils doivent être porteurs du brevet de forestier. Le cahier des charges peut être consulté auprès du directeur des forêts, M. Emile Perrin, à la Tourne, ou au bureau communal. Adresser les offres écrites, avec pièces à l'appui, jusqu'au 1er août 1952, au Conseil communal avec suscription « Concours pour le poste de garde forestier. Rochefort, le 15 juillet 1952. CONSEIL COMMUNAL



VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. André Nicolet de construire deux maisons d'habitation à la rue de Gibraltar, sur l'article 7842 du cadastre. Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 24 juillet 1952. Police des constructions.

IMMEUBLES

NEUCHÂTEL

A vendre, au quartier du Mail,

belle villa locative

construite en 1933, trois appartements, confort moderne, chauffage central, avec toutes dépendances et jardin. S'adresser à l'Etude Gaston Clottu, avocat et notaire, Saint-Blaise, téléphone 7 53 56.

A vendre au Val-de-Travers

une

Boucherie-charcuterie

comportant immeuble et matériel. Bon état d'entretien. Situation favorable. Entrée en jouissance au gré de l'acquéreur. Pour traiter, s'adresser : Etude Max Benoit, notaire, FLEURIER.

VILLA FAMILIALE

A vendre dans une région entre Neuchâtel et Saint-Aubin, une villa familiale de six pièces et dépendances, garage. Construction de 1947. Jardin et verger clôturés d'environ 4000 m², avec arbres fruitiers. Belle situation avec vue. Immeuble vendu pour cause de départ. Pressant. Pour visiter et traiter s'adresser par écrit à l'Etude du notaire Louis Paris, à Colombier.

A LOUER

Champ-du-Moulin Retraité

Beau logement de trois chambres avec balcon, cuisine et toutes dépendances à une minute de la gare. S'adresser à M. Frasse, tél. 6 51 82.

On offre à remettre pour époque à convenir un beau

logement

de six-sept chambres. En échange on louerait un trois ou quatre pièces. — Adresser offres écrites à B.M. 664 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Jolie chambre à deux lits. Demander l'adresse du No 719 au bureau de la Feuille d'avis.

Grande chambre

meublée ou non, au centre de la ville. S'adresser au faubourg de l'Hôpital 16, 2me, à droite.

Jolie chambre pour personne sérieuse. Rue Matile 45, 1er étage, gauche.

DEM. A LOUER

Deux demoiselles cherchent CHAMBRE à deux lits à Serrières ou environs. Adresser offres écrites à M. I. 728 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage de trois personnes cherche

appartement

quatre pièces, confort ; si possible avec garage. Adresser offres sous chiffres C. L. 721 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison suisse cherche pour tout de suite

dame de 25 à 40 ans

aimant les voyages, pour s'occuper de sa clientèle particulière (articles de haute qualité). Fixe, frais, commissions, abonnement, carte rose, vacances. Offres avec photographie sous chiffres P 4710 N à Publicitas, Neuchâtel.

Atelier de Haute Mode cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

DIRECTRICE

capable de créer des collections de modèles. Place stable et bien rétribuée ; les personnes non qualifiées sont priées de s'abstenir. — Offres sous chiffres G 12100 Y à Publicitas, Berne.

LAVEUR et GRAISSEUR

d'automobile, qualifié, est demandé, entrée au plus tôt si possible ; se présenter : Garage du Littoral, Manège 51.

TENANCIER DE CERCLE

Important Cercle de la Chaux-de-Fonds cherche tenancier, couple au courant du service. Entrée en fonctions le 1er octobre 1952. — Faire offres avec prétentions sous chiffres W. S. 682 au bureau de la Feuille d'avis.

Grande entreprise commerciale

cherche pour entrée à convenir pour sa comptabilité de virements mécanisée et pour le contrôle des débiteurs

comptable

habile et consciencieuse

Les postulantes sont priées d'adresser leurs offres manuscrites détaillées avec indication des prétentions et de la date d'entrée, ainsi que du jour auquel elles pourraient se présenter, sous chiffres AS. 15068 J. aux Annonces Suisses S. A., Bienne

Sténo-dactylographe

ayant plusieurs années de pratique est demandée par étude d'avocat et notaire. Entrée le 1er septembre ou pour date à convenir. Faire offres avec prétentions de salaire et copies de certificats sous chiffres P. E. 726 au bureau de la Feuille d'avis.

TECHNICIEN en chauffage

DESSINATEUR en chauffage

éventuellement APPRENTI DESSINATEUR en chauffage central seraient engagés pour tout de suite par PISOLI & NAGEL. Chauffage - Ventilation - Sanitaires Faubourg de l'Hôpital 31 - NEUCHÂTEL

SECRÉTAIRE

(sténo-dactylo)

est recherchée pour quelques heures par jour. Entrée immédiate. Ecrire sous chiffres G. P. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engagerions pour l'exécution de travaux divers, dans bureau de calculation, une

employée de bureau

habituee à un travail exact et consciencieux, ayant bonne écriture. Situation stable. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Faire offres manuscrites avec photographie et copies de certificats sous chiffres P. 4611 N, à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

VENDEUSE

pour l'alimentation (éventuellement débutante) pour notre magasin central. Place stable et bien rétribuée. — Faire offres à Société coopérative de consommation, Reconvilier. (Tél. 032 9 21 05).

Maison de la place engagerait pour le 1er septembre un

GARÇON

de 15 à 17 ans, intelligent, sérieux et de bonne volonté pour faire les commissions et les travaux de bureau faciles. Possibilité au printemps 1953 de faire un apprentissage en cas de convenance. Faire offre manuscrite détaillée si possible avec photographie, en indiquant références et prétentions de salaire sous chiffres P. 4603 N, à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche pour tout de suite

sommelière

connaisant bien le service. S'adresser : Restaurant du Théâtre, Neuchâtel. Nous cherchons pour entrée immédiate :

bon laveur-graisseur

actif et débrouillard. Matériel moderne à disposition, bon salaire. Place stable. Un ou deux

bons mécaniciens spécialistes sur automobiles et camions

Faire offres ou se présenter au GARAGE DE LA COTE, Peseux, 15, rue de Neuchâtel, téléphone (038) 8 23 85.

filles de cuisine

pour notre service de camionnage local. Se présenter ou faire offres écrites à Lambert & Cie, transports, place de la Gare, Neuchâtel.

CHAUFFEUR

pour notre service de camionnage local. Se présenter ou faire offres écrites à Lambert & Cie, transports, place de la Gare, Neuchâtel.

aide de ménage

pouvant remplacer une sommière. Bons gages, fixe et pourboires. Bonne occasion d'apprendre le service et la langue française. Adresser offres à l'Hôtel de Commune, R. Comtesse, Bèvaix, téléphone 6 62 67.

commissionnaire

propre et de confiance. Adresser offres écrites à O. T. 709 au bureau de la Feuille d'avis.

jeune homme

pour petite occupation bien rétribuée, pendant deux ou trois mois. Adresser offres sous chiffres P. 4729 N à Publicitas, Neuchâtel.

Sommelière extra

est demandée du 31 juillet au 15 août. Tél. 6 34 41.

Quel écolier

de bonne volonté s'engagerait pour porter le pain, seulement pour un temps limité ? Demander l'adresse du No 698 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune étudiant cherche pour tout de suite

TRAVAIL

pour la durée des vacances dans n'importe quelle entreprise. Adresser offres à M. E. Béha, Côte 32a, Neuchâtel.

Jeune employé de commerce

A passé avec succès les examens de fin d'apprentissage. Certificat de capacité. Bonnes notions de français. — Offres sous chiffres OFA 6136 R. à Orell Füssli-Annonces, AARAU.

Je cherche place de REPRESENTANT

(ai déjà pratiqué, bonne présentation, permis de conduire). Langue maternelle : français, bonnes connaissances en allemand. Adresser offres à E. N. 722 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre un POUSSÉ-POUSSE et un BERCEAU en bon état. S'adresser à R. Bachmann, Portes-Rouges 93, tél. 5 61 80.

Une tache à votre habit : vite un flacon de Mencioline

LE MEILLEUR DETACHANT Le flacon Fr. 1.70 Dans les pharmacies et drogueries seulement

accordéon

chromatique (« Tell »), cinq rangs mélodiques, quatre voix, 128 basses, cinq registres, état impeccable, cédé avec coffret pour 480 fr. Case 1698, Bienne 7, tél. (032) 2 14 53.

Dame cherche place de

CAISSIÈRE

aide de bureau à la demi-journée, éventuellement journée entière. Adresser offres écrites à J. A. 727 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune bobineur électricien

diplômé, cherche place pour date à convenir. Demander l'adresse du No 711 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche place de REPRESENTANT

(ai déjà pratiqué, bonne présentation, permis de conduire). Langue maternelle : français, bonnes connaissances en allemand. Adresser offres à E. N. 722 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

A vendre un POUSSÉ-POUSSE et un BERCEAU en bon état. S'adresser à R. Bachmann, Portes-Rouges 93, tél. 5 61 80.

A vendre tout de suite SALON

style chasse, d'origine grisonne, très ancien, d'une grande valeur. S'adresser c/o Mme Storni, l'Avenue 5, Colombier, tél. 6 34 29.

A vendre auto « Ford Taunus »

1951, comme neuve, très peu roulé, changement de vitesses au volant, taxe et assurance payées, pour 1952, échange ou facilité de paiement possible. — U. Grandjean, Grand-Rue 3, Corcelles, tél. (038) 8 15 14.

PERDUS - TROUVÉS

Oublié lundi, plage de la Favag, costume de bain de dame, noir. Le rapporter contre récompense chez Mme Barthélémy, Sablon 57.

PROF. MÉDICALES

Mlle Rose SIMMEN masseuse-pédicure SAINT-HONORE 12 l'épave (à partir de 11 heures) 5 26 25. En cas de non-réponse, appeler le domicile 7 51 42

AVIS MÉDICAUX

André Grosjean médecin-dentiste Neuchâtel Saint-Honoré 8 et Saint-Blaise **DE RETOUR**

DR KNECHTLI

PESEUX ABSENT Dr Chs-Ed. Pfister Médecine interne Spécialiste F.M.H. **DE RETOUR**

DR CHABLE

Dermatologue F.M.H. recevra jusqu'à nouvel avis, les lundi, mercredi et samedi, de 14 à 16 heures

AVIS DIVERS

PIANO à louer ou à vendre, brun, cordes croisées, cadre en fer, en bon état. M. Fr. Schmitt, Maillefer 18, tél. 5 58 97 ou 5 41 35.

M. Dubois Horlogerie Réparations Vente

Outils pour horlogers et toutes réparations d'horlogerie. Rue J.-J. Lallemand 5, face au collège de la Promenade.

LIT D'ENFANT

Adresser offres écrites à P. B. 720 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche CAMERA

8 mm. Faire offres avec prix à R. B. 724 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter cuisinière

à gaz ou électrique, modèle récent. — Adresser offres écrites à U. G. 713 au bureau de la Feuille d'avis.

la prairie son assiette sur le pouce à Fr. 2.—

Tranche de foie Chou-fleur Pommes de terre purée

APPRENTISSAGES

Jeune homme intelligent aurait l'occasion d'apprendre, chez patron diplômé, la profession de

ferblantier-appareilleur

Adresser offres à A. GASSER, ferblantier-appareilleur, AESCHI (Soleure).

REMERCIEMENTS

Madame Louis DEBROT, ses enfants et sa famille, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, adressent à toutes les personnes qui y ont pris part, l'expression de leur vive et sincère gratitude. Un merci tout spécial à ceux qui ont entouré leur cher disparu pendant sa maladie. Saint-Martin, 17 juillet 1952.

La famille de Madame Jules DUBOIS-RUFENER

profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime sa reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à sa douloureuse épreuve. Un merci spécial pour les envois de reurs. Peseux, le 17 juillet 1952.

Dans l'impossibilité de répondre personnellement aux multiples témoignages de sympathie qu'ils ont reçus, Madame Albert de POURTALES et ses enfants expriment leur vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur grand deuil. Neuchâtel, le 15 juillet 1952.

FIN de SAISON
(autorisée par le Département de police)

NOTRE VENTE BAT SON PLEIN...

Profitez d'acheter à des prix sensationnels !

ROBES	avec ou sans boléro, unies et imprimées, soldé à	10.-
79.- 59.- 69.- 35.- 25.- 15.-		
BLOUSES	à courtes manches, unies et fantaisie, soldé à	5.90
24.50 19.80 15.90 12.90 7.90		
COSTUMES	vagues et fantaisie,	49.-
140.- 110.- 98.- 79.- 69.-		
TISSUS pour robes	395 295 195	
	soldé à	
Tabliers	courtes manches, soldé à	13.- et 9.-
Tabliers hollandais	soldé à .	3.90 2.90 1.90
Beaux lots de LINGERIE POUR DAMES		

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S. A.
TEMPLE-NEUF RUE DES POTEAUX

De notre grande
vente fin de saison

AUTORISÉE PAR LE DÉPARTEMENT DE POLICE

Indispensable pour vos vacances et voyages : nos superbes

**manteaux
et costumes tailleurs**



Valeur 79.-
SOLDE **3950**

Valeur jusqu'à 189.-
SOLDE **100.-**

Dès jeudi
et jours suivants

17 juillet

**Grandes journées
de manteaux et costumes**

Un grand lot de

SUPERBES MANTEAUX

façons vagues ou redingotes, coupés dans de très bons pure laine, uni ou fantaisie, ainsi que noir et marine, prix énormément réduits, rabais de 30 à 60 %

Valeur jusqu'à 289.- 249.- 229.- 169.-
SOLDE **120.- 90.- 80.- 50.-**

Un grand lot

COSTUMES TAILLEURS

de première classe, modèles faits par tailleur, en peigné fresco, gabardine, tropical, etc., sacrifié avec d'énormes rabais allant jusqu'à 60 %

Valeur 269.- à 298.- 189.- à 259.- 169.- à 239.-
SOLDE **140.- 100.- 80.-**

Nous soldons des centaines de

TOP-COATS

dans des lainages unis ou fantaisie de belle qualité, en partie de modèles uniques, coloris de la saison et noir, rabais jusqu'à 60 %

Valeur jusqu'à 69.- 98.- 115.-
SOLDE **30.- 40.- 50.-**

MALGRÉ LES PRIX ÉNORMÉMENT BAISSÉS
NOS QUALITÉS RESTENT INCHANGÉES

AU LOUVRE
La Nouveauté SA.
NEUCHÂTEL

NOTRE CHOIX DE

**POISSONS
FRAIS**

Perches et filets - Bondelles
Palées et filets - Truites de
rivière - Soles et filets
Cabillauds - Filets de dorsch
et filets de dorsch panés
Turbots - Colins - Morue
sèche salée

LEHNHERR

TRÉSOR TÉL. 5 30 92

TURISSA



... a un plateau
plus commode.
Position plus saine
du corps!

Tous les jours le
bon gâteau au fromage
de la BOULANGERIE-
PATISSERIE **OTTO WEBER**
PORTEURS A DISPOSITION
Faubourg de l'Hôpital 15 - Tél. 5 20 90



Ideal en été :
son goût
est doux

Fromages HEIDI avec chèque Silva

Pour la belle saison

Faites exécuter vos lunettes de distance
en verre de couleur pour assurer
le confort de vos yeux

Adressez-vous à



Occasion unique

Deux frigos, 65 litres (état de neuf) ;
un radio auto « Telefunken » ;
un radio auto « RCA » ;
deux radios, trois gammes, magnifique
meuble ;
un projecteur sonore 16 mm., avec tous les
accessoires.

Tous ces appareils avec garantie, comme
neufs. — Tél. 5 37 58.

ESBEY

le shampoing de qualité
pour les cuirs chevelus les plus délicats

ESBEY BLANC

spécial pour cheveux blancs
Dans toutes les bonnes maisons

N. H. SCHMIDT & C^o NEUCHÂTEL



Le
savez-vous
déjà?

Mais oui,
et j'en suis
absolument
enchantée!

**Les prodigieux et nouveaux
avantages de RADION**

SONT DEVENUS LE SECRET DE POLICHINELLE!

RADION suffit à lui seul!

... car dans un seul produit, dans Ra-
dion tout seul, tout est là pour ob-
tenir du linge plus blanc, plus frais,
plus souple! Superflus les produits
auxiliaires de n'importe quelle sorte!

**L'impeccable
BLANCHEUR RADION!**

Radion seul rend le linge si éton-
namment blanc, si impeccablement
propre et si frais! Même dans l'eau
la plus dure, plus de taches de
savon calcaire, ni d'autres sortes!

**Merveilleusement souple
et bien ménagé!**

La mousse Radion, abondante et
très douce, ménage et protège les
fibres des tissus. Le linge reste
plus souple, merveilleusement
agréable au toucher et dure beau-
coup plus longtemps!



**«RADION est la lessive la plus
moderne»**

dit Madame Favre, la conseillère connue
et expérimentée. « Pensez un peu: vous
n'avez plus besoin d'aucun produit auxi-
liaire quelconque. Avec un seul produit,
avec le merveilleux Radion, vous obtenez
les meilleurs résultats en lessive! »

Même prix!
Grand paquet Fr. 1.05
Paquet géant Fr. 3.-

Un produit Sunlight.

R 5

Mesdames

PARURES

2 pièces, soit

combinaisons et culottes

dans de très beaux tissus de soie fantaisie

10.- 15.- 19.- 25.-

tailles 40 à 46

Savoie-Petitpierre

S. A.

NEUCHÂTEL

RUE DU SEYON

Qualité - Fraîcheur - Prix avantageux

Pêches d'Italie, 1er choix . . . le kg. **1.20**
Prunes d'Italie, juteuses . . . le kg. **-.90**
Poires d'Italie, sucrées . . . le kg. **1.-**

Belles tomates
d'Italie, . . . le kg. **-.85**

MIGROS
Société coopérative

ÉCONOMIE ET FINANCE

Revue des faits économiques

UNE EXPÉRIENCE APRÈS D'AUTRES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Pourtant le gouvernement de M. Antoine Pinay, en parvenant à arrêter le franc au bord du gouffre de la dévaluation, a rendu un grand service au peuple français et plus spécialement à la grande masse des salariés et des classes moyennes dont les salaires et les revenus s'essoufflent à courir après les prix en période d'instabilité monétaire et de déséquilibre budgétaire. Mais le résultat de l'emprunt émis par M. Pinay à la fois pour alimenter les caisses de l'Etat et pour tenter d'amorcer une « déthésaurisation » de l'or, prouve que le climat politique français reste toujours trouble, ce qui ne saurait surprendre ceux qui se souviennent et comprennent. Après le redressement financier de 1926 vint une période de quelques années relativement stables, puis la grande crise économique mondiale de 1929 affecta la France et, la démagogie aidant, toute l'œuvre positive de Raymond Poincaré fut remise en question. Le Front populaire se chargea de liquider le fruit d'une sage politique d'économies et le franc tomba au dixième de sa valeur. La guerre, la défaite, l'occupation... et la libération firent le reste et maintenant ce qu'on appelle le franc ne vaut que le centième environ du franc de Germinal. On comprend que les Français lui préfèrent le Napoléon dont la valeur intrinsèque actuelle est à peu près le double de la valeur initiale. Un certain nombre de ces pièces est pourtant sorti de ses cachettes en échange des titres du nouvel emprunt. Puissent les souscripteurs ne jamais regretter leur troc ! Car malgré les ingénieuses disposi-

tions de la clause-or, la possession d'un morceau de papier coloré vaut toujours moins qu'une rondelle de métal jaune si le débiteur, signataire du dit papier, est un Etat où l'incertitude, l'instabilité et le système D sont les moyens essentiels de sa politique.

Le redressement des finances de l'Etat et de l'économie française ne peut être qu'une œuvre de longue haleine et la stabilité gouvernementale devrait se compter par années et non par mois. On est si bien habitué aux perpétuelles crises ministérielles que les quatre mois d'existence du gouvernement Pinay semblent représenter une longue période, suffisante pour porter remède à tous les maux dont souffre la France. Mais à la réflexion on voit mieux tout ce que la situation a d'absurde. Certes, les Chambres sont parties en vacances jusqu'en octobre, après avoir voté la loi sur l'échelle mobile, et le gouvernement pourra continuer son travail en profondeur. Mais le climat politique français est si détestable que mille embûches vont se dresser sur le chemin de ceux qui tentent de redonner à la France des finances publiques et une économie dignes d'elle. Cette expérience a déjà été tentée souvent ; elle a régulièrement abouti à un échec et tout porte malheureusement à croire qu'il en sera de même encore cette fois, parce que pour faire de bonnes finances, il faut faire de bonne politique, chose que la Quatrième République se révèle incapable de faire.

Philippe VOISIER.

Le commerce extérieur de la Suisse en juin

Diminution des importations et des exportations

Comparativement au mois précédent, les importations ont diminué de 66,7 millions et atteignent 405,6 millions de fr., alors que les exportations enregistrent une moins-value de l'ordre de 55,6 millions et totalisent 350,4 millions.

Aux importations, la diminution affecte les trois secteurs principaux de marchandises. Pour les denrées alimentaires, ce sont surtout les arrivages de matières grasses (fruits oléagineux, huiles comestibles, beurre), fruits du midi, pommes de terre, légumes frais, vins en fûts, café brut, fèves de cacao et œufs qui sont en recul par rapport au mois de mai 1952. En ce qui concerne les matières premières et les carburants, nos importations de charbon et de benzine ont sensiblement diminué. Dans le secteur des produits fabriqués, les moins-values les plus importantes concernent les machines, motocyclettes, instruments et appareils, préparations pharmaceutiques, dérivés du goudron pour l'industrie des colorants, tissus de coton et tuyaux de fer.

Contrairement à ce fléchissement, nos achats de fruits frais, sucre, maïs, orge pour l'alimentation de même que ceux d'huiles de chauffage et d'huile à gaz, d'engrais de pyrite, de bauxite et de coton brut ont été beaucoup plus élevés qu'en mai 1952.

Fléchissement général de nos exportations

Comparé à mai 1952 et à juin 1951, l'écoulement des produits de nos industries d'exportation les plus importantes a subi un fléchissement quasi général. On relève surtout une forte diminution de nos livraisons de fils de coton. Nos exportations de schappe, qui avaient atteint un degré particulièrement élevé en mai, accusent aussi un recul considérable. Par rapport aux résultats enregistrés en juin 1951, la situation, en ce qui concerne le marché d'exportation, notamment pour les industries de tissage du coton, de la soie et de la soie artificielle, les filatures de coton, ainsi que pour les industries de la broderie, de la bonneterie et du tricot. Sauf pour les couleurs d'aniline, nos expéditions de produits chimico-pharmaceutiques ont sensiblement fléchi et sont toutes bien inférieures à celle de juin 1951. Signalons une moins-value de nos livraisons de chocolat, comparativement au mois de mai 1952.

Les exportations horlogères en diminution

Nos ventes de montres ont atteint en juin dernier la valeur de 78,2 millions de francs contre 92,6 millions un mois auparavant. Nous avons exporté 2.430.000 pièces contre 3.120.200.

Nos principaux fournisseurs et débouchés

En ce qui concerne nos achats aux Etats-Unis, en Chine, en Allemagne, en France, en Grande-Bretagne et en Suède qui ont rétrogradé comparativement au mois de mai 1952. A la sortie, nos livraisons à destination de l'Argentine accusent en valeur le recul le plus considérable. Signalons également un fléchissement sensible de nos échanges commerciaux avec l'Allemagne, les Pays-Bas, les Etats-Unis et le Brésil. Notre balance commerciale avec l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas est fortement déficitaire.

SUISSE

Société anonyme C. F. Bally (Société Holding) Zurich

L'assemblée générale des actionnaires de cette société à laquelle assistaient 66 actionnaires détenant 180.536 voix, a eu lieu le 11 juillet à Schoenenwerd, sous la présidence de M. Max Bally, président du conseil d'administration.

Conformément aux propositions du conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice disponible de 4.452.387 fr. 55, l'assemblée a décidé de verser 300.000 francs au fonds de réserve extraordinaire, de distribuer un dividende de 7 % brut sur le capital-actions de 37.500.000 fr., absorbant 2.625.000 fr. et de reporter à nouveau le solde de 1.527.387 fr. 55.

Le coupon No 4 des actions de 500 fr. et de 100 fr. nom. sera payable sous déduction du droit de timbre sur les coupons et de l'impôt anticipé, à raison de 24 fr. 50 net et de 4 fr. 90 net par action.

OÙ LE RAILLET LA ROUTE COLLABORENT

L'automobile postale au service du tourisme

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Quand on parle chez nous de « notre grande entreprise nationale de transports », on pense immédiatement aux C.F.F. Ils ont pourtant un très utile auxiliaire qui peut se vanter de desservir un réseau plus étendu que celui des chemins de fer suisses, y compris les lignes privées. C'est le service des automobiles P.T.T. qui, en 1951, comprenait 504 lignes de 6500 km. au total.

Certes, la plupart de ces lignes, soit 388, sont confiées à des entrepreneurs privés qui peuvent les exploiter plus rationnellement que l'administration elle-même. Mais sur les 116 lignes en régie, ce sont les 472 véhicules des P.T.T. qui circulent et qui ont transporté, l'an dernier, plus de 8 millions de voyageurs.

Ce n'est pas là une concurrence pour les chemins de fer, tout au contraire, ainsi que nous avons pu le constater, lundi dernier, lors d'une conférence de presse, complétée par une excursion de Meiringen à Schwarzwaldalp.

Les diverses administrations collaborent étroitement pour établir les horaires, insérer les parcours en automobile dans les voyages circulaires et en augmenter ainsi l'attrait, pour faire bénéficier les touristes des avantages que leur valent les billets de vacances.

Bref, les efforts des uns et des autres se complètent, non seulement dans l'intérêt de chacun des deux partenaires, mais dans l'intérêt du tourisme suisse, qui est, en définitive, le nôtre à tous.

Devant la gare de Meiringen, les grandes voitures jaunes attendent. Le jour où nous y étions, un ciel couvert ne favorisait guère l'évasion vers les hautes régions. Et pourtant, plusieurs cars pleins, partaient à l'heure précise, après avoir attendu les voyageurs venant du Brüning ou de Thounne, vers les cols célèbres ou le Rosenlaui.

Point d'encombrement, de confusion, d'erreurs. L'embarquement se passe de la manière la mieux ordonnée, avec appel des voyageurs par haut-parleur, contrôle des billets et répartition des places.

Après cette démonstration d'une organisation minutieuse, deux chefs de

service, MM. Meyer et Rutishauser, nous donnèrent d'intéressants renseignements sur le service des automobiles en général, puis nous firent visiter le garage de Meiringen, centre de courses alpêtres. On put ainsi se rendre compte du soin qu'on prend du matériel, pour la sécurité des voyageurs. Mais cela ne suffirait pas sans des conducteurs instruits et formés avec le plus grand soin, habiles et consciencieux.

On ne fait rien à la légère et, sur les grandes routes alpêtres, avant l'ouverture au trafic régulier, plusieurs courses d'essais permettent au conducteur de se « faire la main ».

Les résultats de cette formation strictement contrôlée, nous les avons appréciés dans la montée à la Schwarzwaldalp, par le Rosenlaui. Avec quelle aisance le car prenait les virages les plus audacieux de cette route étroite.

Et le soleil illuminant pour un temps le sommet du Wellhorn et les arêtes des Engelhörner, ce fut l'occasion d'une visite aux gorges du Rosenlaui, dont le pittoresque étouffe les moins sensibles au spectacle des eaux mugissantes dans la semi-obscure d'un couloir rocheux aux parois bizarrement creusées et sculptées.

L'automobile postale facilitée à de très nombreux touristes, et dans les meilleures conditions possibles, l'accès à ces curiosités naturelles, comme elle épargne la partie la plus fastidieuse du chemin à celui qui ne trouve de véritable plaisir à marcher qu'à partir d'une certaine altitude. G. P.

CARNET DU JOUR

Cinémas
 Rex : 20 h. 30. Aventures en Chine.
 Studio : 15 h. et 20 h. 30. Chéri.
 Apollo : 15 h. et 20 h. 30. La ville écartelée.
 Palace : 20 h. 30. Le fils de d'Artagnan.
 Théâtre : 20 h. 30. Barricade.



AUTORISATION OFFICIELLE DU 15 JUILLET AU 4 AÛT

FIN DE SAISON

Occasions

PRIX REDUITS

Baisse de Prix

Les bonnes Affaires de Juillet

Sacrifices

Baisse de prix

OCASIONS

PROFITEZ

Soldes

RABAIS jusqu'à 70%

NOS PRIX DE SOUTES SONT SENSATIONNELS FAITES VOS ACHATS MAINTENANT

AUX ARMOURINS NEUCHÂTEL

LE GROS LOT

50.000

LOTÉRIE ROMANDE

TIRAGE 30 AÛT

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux IV. 2002

RADIOS occasions

Grand choix d'appareils revisés à conditions avantageuses à partir de Fr. 75.-

AU MÊNÉSTREL - RADIOS

Tél. 5 14 29

Renault 4 CV

modèles 1949, 1950 et 1951, en état de marche, prix très avantageux. Garage de Clos-Brochet, agence « Renault », Neuchâtel, tél. 5 49 10.

Couverts de table argentés 90 et 100 gr.

ABONNEMENTS depuis Fr. 7.25 par mois

F. JACOT-ROSSELET

Clinique des montres

Saint-Honoré 1 - NEUCHÂTEL

Fiancés... achetez à l'étage, c'est avantageux

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'heureuse méprise

ROMAN par Claire et Line DROZE

I

— Crois-tu vraiment que cela puisse durer longtemps ainsi ? Il y a une limite à tout. Tu m'entends, Thierry, à tout. Je ne puis plus supporter la vie que tu mènes et ses bêtises. Je n'ai été que trop faible et complaisant ! Ah ! cette éternelle histoire de la jeunesse qui passe ! Elle est fautive ! Tu as vingt-huit ans et tu agis comme un gamin ; les années qui s'écoulent n'amènent aucun changement dans ton existence... Hein ? Tu dis ?... Ah ! je croyais... Hum ! où en étais-je ?... Une éclatante lumière de juin emplissait la pièce et elle éclairait un peu durement les traits quinquagénaires du gentilhomme-farmer. Sa droite tambourinait sur un bureau Régence, et ses yeux regardaient cette main. Quand le baron des Ombelles morigénait son fils, il se sentait plus fort s'il ne voyait pas la figure de celui-ci. Un charmant garçon, infiniment séduisant, que Thierry des

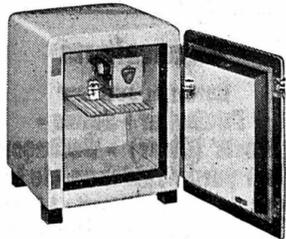
Ombelles, mais quel diable de sujet !
 — Je disais donc, reprit le baron, que mon indulgence a des bornes. Cette fois-ci je refuse de payer tes dettes de jeu. Réponds-moi quelque chose ; depuis le début de notre entretiens, tu n'ouvres pas la bouche, c'est insensé.
 — Mon Dieu papa, que voulez-vous que je dise ? Dans ces cas-là, l'interpellé doit la boucler.
 Le baron des Ombelles, offusqué, sursauta.
 — La boucler ! Monstrueux langage ! La langue française se perd. C'est navrant d'avoir des expressions de collègien à vingt-huit ans. Tu ne vieilliras donc jamais ?... Malheureux enfant, je ne sais plus que faire de toi. Tu gâches ta vie à plaisir en dédaignant un avenir tout tracé : gérer notre domaine — un si beau domaine — et le gérer encore mieux que moi puisque tu es ingénieur agronome... Tu travaillais quand tu étais à l'Institut national agronomique ! Et ce long séjour en Amérique ? Quel profit en as-tu tiré ? Tu devrais déjà être marié avec une jeune Angévine et avoir fait souche dans notre bonne vieille province. Il faut être fou pour perdre tout cela, car tu es perdu toi. Tu ne peux plus épouser une voisine de campagne. La marquise de Gessière, notre aimable douairière...
 Là, Thierry des Ombelles sembla retrouver l'usage de la parole pour

transformer enfin le monologue du baron en dialogue.
 — La douairière-gendarme, dit-il avec ironie, qui fait la pluie et le beau temps !
 — Elle peut se le permettre, mon cher, elle porte le fleuron de notre Maine-et-Loire.
 — Un fleuron en ruine
 — Les de Gessière n'ont jamais étayé leur nom.
 — C'est un tort
 — Je ne te demande pas ton avis à ce sujet... Ne fais pas dévier la conversation. La marquise me disait, hier encore, qu'elle te rayait définitivement de la liste de ses candidats et qu'elle ne t'inviterait plus. Puisqu'elle a prononcé cette condamnation, les propriétés alentour vont peu à peu se fermer à ton approche et, peut-être, à la mienne. Déjà le vide se ressent. Il est illogique, par exemple, que mon ami de la Grenette ne t'ait pas demandé comme garçon d'honneur au mariage de son fils qui a lieu aujourd'hui...
 Thierry, qui avait dû aussi remarquer la chose, se jeta sur la douairière :
 — Elle veut me priver de toutes les réunions ! s'écria-t-il, piqué au vif qu'on le dénigrait. Eh bien ! puisque l'on va me faire la vie impossible, je pars. J'ai de vastes projets en tête, je m'installerais à Paris...
 — ... Où tu achèveras de me ruiner. Non. Cette comédie a suffisam-

ment duré. Je te coupe les vivres. Tu ne recevras plus un dollar. Je te donne jusqu'à la fin-du mois pour trouver une situation. Va travailler dans un autre château puisque tu ne veux rien faire chez toi ! Un des Ombelles allant chercher pâture ailleurs qu'en son fief, quelle misère ! Ah !... malheureux enfant, tu me perces le cœur, mais je serai inflexible.
 Le « malheureux enfant » se taisait. La colère du baron des Ombelles le laissait sceptique. Son père se calmerait, la douairière aussi, et il poursuivrait l'aimable vie qui était la sienne sous son beau ciel d'Anjou. Tout continuerait : les achats de chevaux utiles, la démolition des automobiles de course, les onéreux et clandestins pokers, et les voyages à Paris... hem ! qui lui coûtaient fort cher ! Enfin, l'agrément des succès qu'il remportait auprès des jeunes filles les plus en vue de la région.
 Celles-ci, d'après la douairière, ne venaient plus en lui qu'un sacrifiant. Il n'en croyait d'ailleurs pas un mot. Sûr de lui, de sa silhouette américaine (sa défunte mère était née à New-York) et du charme français de son visage, enfin d'une pointe d'esprit railleuse, bien française, elle aussi. Il laisserait donc passer l'orage. Ainsi faisait-il après chaque remontrance. Cependant, les dernières paroles de son père lui firent, cette fois, un effet désagréable. Il s'inquiétait que la marquise fût mêlée à tout cela. Le baron des Ombelles serait

capable, sous cette influence draconienne, d'être plus sévère.
 — C'est bien, mon père, dit-il avec désinvolture, je chercherai une situation.
 « On peut chercher sans trouver, cela gagnera du temps... » Ainsi pensait des Ombelles junior, qui prit rapidement congé de son père, car il craignait d'arriver en retard au « porto » qu'offrait à quelques amis un officier du Cadre Noir.
 Un courant d'air fit claquer la porte et le baron des Ombelles s'affaissa dans son fauteuil, comme s'il avait reçu la dite porte sur ses épaules. Et puis, comme son fils n'était plus là, il leva enfin les yeux, des yeux de myope, très doux, ma foi. Sa débonnairité était proverbiale, la marquise de Gessière lui en avait récemment touché un mot pointu ; cela à propos de sa façon d'agir envers son fils. Passons ! Il soupira. On l'a dit, c'était un faible, capable comme tous ceux-là de colères genre colères-montées qui s'effondrent devant une porte qui claque et un champ vide de l'adversaire.
 Certes, il venait de marquer son autorité d'une façon nette qui le laissait assez satisfait, mais... (déjà les « mais » se dressaient devant lui) n'avait-il pas été un peu loin ? Si Thierry partait pour tout de bon ? Il était capable de faire cette bêtise-là, comme il faisait les autres, sans réfléchir !
 Vieillard seul dans un beau château,

son l'œil des portraits d'ancêtres, certes, le baron Adalbert des Ombelles, neveu du nom, ne méritait point cela ! Un gentilhomme irréprochable, ayant su sacrifier un amour (noble et ruiné) pour épouser une Américaine millionnaire afin d'étayer les murs croquants et les portraits d'ancêtres (qui n'étaient déjà plus que des copies), un gentilhomme, enfin, qui, devenu veuf, s'était consacré à l'éducation de son fils et à la gestion de ses terres, gardant ainsi à l'héritier du nom la fortune venue d'Amérique.
 Non, certes, le baron des Ombelles n'avait jamais pensé à lui. Et voilà quelle était sa récompense : Thierry, décliné, gaspillait les dollars et se perdait dans l'esprit de tous.
 Comment retenir ce fou, cet inconscient, si jeune après tout, si gentil quand il le voulait ? Comment amener aux Ombelles une jeune fille charmante ? — toutes les jeunes filles à marier sont charmantes, c'est l'adjectif. Comment retenir Thierry au château ? Où s'adresser, puisqu'il était impossible de prétendre à une aimable voisine ? La seule agence matrimoniale, dénommée, bien entendu, était la douairière ; or, elle fermait ses portes. Une fois marié, Thierry se rangerait, mais la difficulté était de trouver un parti...
 (A suivre.)



ARMOIRES FRIGORIFIQUES
MINERVA

Les armoires frigorifiques MINERVA sont des produits suisses de première qualité. Elles sont construites selon les tout derniers procédés de fabrication brevetés et leur système de réfrigération fonctionne sans discontinuer, absolument silencieux et antiparasite.
Le modèle de 40 litres peut se combiner avec une table ou être suspendu à une paroi.
Le modèle de 60 litres a la même hauteur que votre cuisinière, votre évier, etc.

MODÈLE M 40

Construction en métal Contenu 40 litres
Réglage automatique de la température
Haut. Larg. Prof.

Dimensions extérieures 61 50 50 cm.
Dimensions intérieures 42 36 36 cm.

Tiroir spécial à viande
Grand tiroir à glace pour 21 cubes ou autres mets glacés
Grille réglable
Fermeture magnétique simple et pratique
Consommation de courant 90 Watts
Livrabie pour toutes tensions jusqu'à 250 Volts
Prix : Fr. 375.-
Prêt à l'emploi avec câble et fiche
Garantie 2 ans

MODÈLE M 60

Construction en métal Contenu 60 litres
Réglage automatique de la température
Haut. Larg. Prof.

Dimensions extérieures 83 56 55 cm.
Dimensions intérieures 60 40 27 cm.

2 tiroirs à glace pour 30 cubes ou autres mets glacés
3 grilles (2 réglables)
Consommation de courant 130 Watts
Livrabie pour toutes tensions jusqu'à 250 Volts
Prix : Fr. 740.-
Prêt à l'emploi avec câble et fiche
Garantie 2 ans

H. BAILLOD & A.
NEUCHÂTEL

Tél. 5 43 21

VENTE DE FIN DE SAISON

AUTORISÉE PAR L'ÉTAT

Très gros rabais

UN LOT DE

CHEMISES POLO POUR HOMMES

jusqu'à 12.80 SOLDE **6.90**
> 31.- SOLDE **12.80**

UN LOT DE

PULLOVERS POUR DAMES

Très jolies façons, kimono, pure laine

jusqu'à 19.50 SOLDE **9.80**
> 21.20 SOLDE **14.80**
> 33.35 SOLDE **19.80**

UN LOT DE

TABLIERS-ROBES BOLÉROS

jusqu'à 32.80 SOLDE **19.80**

UN LOT DE

BLOUSES ET CHEMISIERS POUR DAMES

jusqu'à 18.- SOLDE **9.80**
> 30.- SOLDE **14.80**
> 53.50 SOLDE **19.80**

UN LOT DE

JUPES DE LAINAGES

jusqu'à 41.60 SOLDE **15.90**

UN LOT DE

PARURES 3 PIÈCES EN JERSEY DE SOIE

tailles 38 et 40 SOLDEES **9.80**

Suyve-Prêtre
NEUCHÂTEL



OCCASIONS

Bureau de dame, gramophone, dressoir, armoires, commodes, fauteuils, cuisinière à gaz, divans, matelas, chaises, tables, pousse-pousse, marche bébé, poussette, etc. - Marcelle Remy, passage du Neuchâtel. Téléphone 5 12 43.

A vendre un

FRIGO

100 l. avec compresseur complètement révisé, en parfait état. Tél. 5 44 43.

Il vous suffit de peu de chose...

pour parfaire l'intérieur de votre chalet: Grand choix de

- Lino
- Balatum
- Tapis coco
- Nattes de Chine
- Paillassons
- Descentes de lit
- dépareillées

SPICHIGER

6, Place-d'Armes
Tél. 5 11 45

CHARGEUR BATTERIE

6 V. 1 amp. pour moto, 45 fr. Autres types sur demande pour auto et garages. Bobinage en tous genres. - J.-P. Blanchoud, Rouillères 26, la Coudre.

A VENDRE

superbe potager à bois, plaques chauffantes, à l'état de neuf, marque « Le Rêve ». Demander l'adresse du No 725 au bureau de la Feuille d'avis

A vendre, canapé, divan, duvet, table de radio et petites tables. Côte 27, 4me étage.

Ampoules électriques

EX-INSECTA

repoussent les insectes

INTO

tuent les insectes

Nous vous renseignons volontiers à notre magasin



1 RUELLÉ DUBLÉ NEUCHÂTEL



Nettoie et sèche d'un seul coup. Ne laisse pas de traces. Souple, solide, hygiénique et bon marché. Facile à tenir propre. Toutes bonnes maisons. En gros: WETTEX, Tranchées 44, Genève

Vacances

Nous desservons des abonnements spéciaux au tarif suivant:

1 semaine Fr. .90
2 semaines » 1.70
3 semaines » 2.40
1 mois » 2.70

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel
Tél. 5 65 01 - Compte postal IV 178

NOUS VENDONS A PRIX TRÈS AVANTAGEUX

ROBES

unies et imprimées, coupe impeccable

Fr. **39.- 49.- 59.-**

MANTEAUX

pure laine, façons nouvelles

Fr. **49.- 69.- 98.-**

ROBES DE CHAMBRE

coton ou soie

Fr. **19.- 35.-**

TISSUS

crêpes imprimés et unis, soies artificielles imprimées et unies, superbes qualités, dessins couture, le mètre

Fr. **2⁹⁰ 3⁹⁰ 4⁹⁰**

VOYEZ NOS ÉTALAGES

LA SOIE

TISSUS - CONFECTION - LINGERIE

M. Vuilleumier-Bourquin

Rue des Epaveurs - NEUCHÂTEL

vin blanc suisse



Un bon vin courant, avantageux et parfaitement vinifié, en provenance exclusive des vignobles de Suisse romande. En vente dans les magasins d'alimentation au prix de

Fr. 1.55 le litre

(à déduire au moins 5% d'escompte ou de rabais)

Offert aussi dans les cafés et restaurants à des prix très avantageux

CONTRE LA SOIF:

faites un mélange moitié vin blanc suisse - moitié siphon ou eau minérale et vous obtiendrez ainsi un vin blanc siphon délicieux, rafraichissant et économique. O. P.

Société coopérative de Consommation

Fins et croustillants... sont les

Anneaux de Willisau

délicieux biscuits d'été

0.95 le sachet imperméable de 200 g.

Ristourne à déduire

En vente dans tous nos magasins

Exquises spécialités glacées... à base de

crème fraîche, œufs frais et sucre

Ski -.35 Cassate -.80

Ristourne à déduire

En vente dans les deux magasins

COOP RAPIDE, CONCERT 4 SABLONS 40

CHAUSSURES
CENDRILLON
6, RUE DE LA TREILLE

D
A
M
E
S

SANDALETTES blanc, noir, couleurs
7.- 9.- 12.- 19.- 24.- 29.- 34.-
PUMPS-MOLIÈRE beige, brun, noir
12.- 14.- 19.- 24.-

M
E
S
S
I
E
U
R
S

SANDALETTES daim ou cuir
7.- 19.- 24.-

MOLIÈRE daim ou cuir perforé
14.- 19.- 24.- 29.-

E
N
F
A
N
T
S

SANDALETTES blanc, rouge, brun
9.- 12.- 14.-

MOLIÈRE blanc
3.- 12.-

Pour vos
réparations
de
pendules
neuchâtoises
anciennes et modernes
Régulateurs,
Révells
et montres
adressez-vous à

H. VUILLE
Horloger-Bijoutier
Vis-à-vis
du Temple du bas
NEUCHÂTEL
(Se rend à domicile)

Jolis petits chats

à donner contre bons
soins.
Demander l'adresse du
No 730 au bureau de la
Feuille d'avis.

**Il vaut mieux
prévenir
que guérir**

Pendant
les vacances
faites reviser vos
moteurs
électriques

chez le spécialiste
Tout travail est
garanti une année
Alphisa S. A.

Neuchâtel
Tél. 5 21 60

THÉÂTRE

GINÉMA Tél. 5 21 62 Dès ce soir à 20 h. 30

Pour 4 jours
seulement

UN GRAND FILM

D'AVENTURES EN TECHNICOLOR



**Une action sensationnelle
dans un pays sans loi!**

avec

Dane CLARK - Ruth ROMAN - Reymond MASSEY

DIMANCHE : MATINÉE A 15 HEURES

PRÊTS

par particulier. Discre-
tion assurée.

Ecrire à case 12, Ver-
soix (Genève).

Les vacances ouvrières du bâtiment maçonnerie et travaux publics

ont été fixées par la Section neuchâtoise de la Société suisse des Entre-
preneurs (districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers)

du 28 juillet au 2 août 1952

Messieurs les architectes, gérants et le public en général sont priés d'en
tenir compte dans l'ordonnance de leurs travaux.

VACANCES AVANTAGEUSES

en car pullman suisse,
avec correspondance dès Neuchâtel

NICE + Côte d'Azur

5 jours, y compris 3 excursions à
Monte-Carlo, Corniches, Juan-les-Pins,
Cannes, départ tous les lundis
de Genève de Lausanne de Neuchâtel
Fr. 140.- Fr. 150.- Fr. 160.-
Voyage seul avec retour Fr. 65.-

CORSE Ile de Beauté

5 jours, car et avion, excursions
Départs tous les lundis de Lausanne
Fr. 300.-

RIVIERA italienne + COTE D'AZUR

5 jours : col du Simplon, Milan, Gênes,
San-Remo, Monte-Carlo, Nice, Cannes,
Grenoble. Départ : jeudi 24 juillet de
Lausanne à 8 h. 15. Fr. 165.-
Puis tous les jeudis suivants Fr. 180.-

Engadine + Lac de Côme + TESSIN

3 jours Fr. 130.-

Demandez prospectus détaillé (envoi
gratuit) à : AEBI - VOYAGES, Martre-
rey 19 (face à la poste) LAUSANNE
Tél. (021) 22 15 22, en dehors des
heures de bureau (021) 22 15 23

AEBI VOYAGES

WITTWER

Jeu 17 juillet
Fr. 7.- **LE SOLIAT**
par le Val-de-Travers
Départ à 13 h. 30

Dimanche
20 juillet
Fr. 15.50 **KANDERSTEG**
Départ à 7 h. 30

Dimanche
20 juillet
Fr. 7.- **SAUT-DU-DOUBS**
Départ à 13 h. 30

Renseignements - Inscriptions

Librairie Berberat sous l'hôtel du Lac
Autocars Wittwer NEUCHÂTEL Téléphone 5 28 40
Téléphone 5 26 68

UN SUCCÈS!

Notre grand choix de petites assiettes
copieusement garnies et servies à
prix doux

Les Salles

CENTRE GASTRONOMIQUE

PLACE DU PORT Le cirque en plein air

Frères Hunziker

du 17-20 juillet, tous les soirs, grandes
représentations à 20 h. 30,
dimanche, matinée à 15 h.

Au programme : **Le grand mâle de 22 m.**

Hôtel du Lion d'Or - Boudry

Dès ce jour

Ecrevisses à l'américaine

ainsi que toutes ses spécialités
A. LANGENSTEIN, chef de cuisine. Tél. 6 40 16

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER
Liserons 9 - Tél. 5 46 89
Autorisé par l'Etat

Pour les vacances!



POUR VOTRE VW.

nos accessoires :

trois valises spéciales se plaçant derrière le siège
arrière
radio d'origine, portatif et fixe
volet d'aération
housses (teintes à choix)
dispositif pour faire couchettes avec les sièges
avertisseur grande puissance, spécial pour V. W.
miroir rétroviseur sur portière
housses pour couvrir la voiture et la protéger du soleil
et de la pluie

DISTRIBUTEUR :

Garage PATTHEY & fils

NEUCHÂTEL, Manège 1, tél. 5 30 16

RESTAURANT
Le Jura

Menus soignés
Spécialités
de saison

Pendant les vacances
pas de soucis pour vos
repas. AU JURÂ vous
trouverez bonne table.
W. Monnier-Rudrich
Tél. 5 14 10

LIVRAISON
impeccable
SUR ENTRES

**TEINTURERIE
mode**

Neuchâtel :
Sous l'Hôtel du Lac

HOME D'ENFANTS

On prendrait encore
quelques enfants à par-
tir du 20 juillet. Bons
soins assurés par infir-
mière. Prix : 5 fr. 50.
Jeanrenaud, Vallamand-
Dessus, tél. (037) 8 51 40.

APOLLO

Dès aujourd'hui à 15 heures et 20 h. 30

Tous les jours : Matinées à 15 heures - Soirées à 20 h. 30



LA VILLE ÉCARTELÉE

PARLÉ FRANÇAIS

Réalisé sur les lieux mêmes
par George SEATON

LOCATION : TÉL. 5 21 12

VACANCES HORLOGÈRES 1952

Excursions

LUNDI 21 JUILLET

**Pontarlier - Salins -
Arbois (dîner) - Besançon**
Retour par le Valdahon - le Locle
Prix : Fr. 17.- Départ : 8 heures

MARDI 22 JUILLET

Sainte-Croix - les Rasses (dîner)
Retour par Yverdon
Prix : Fr. 8.50 Départ : 8 h. 30

MERCREDI 23 JUILLET

**Col du Marchairuz par la Vallée
de Joux - Retour par Rolle -
Morges (dîner le Sentier)**
Prix : Fr. 14.- Départ : 8 heures

JEUDI 24 JUILLET

Tour du lac de Morat par Anet
Retour par Cudrefin
Prix : Fr. 7.- Départ : 13 heures

VENDREDI 25 JUILLET

**Tour du lac Léman par Yverdon -
Lausanne - Montreux -
Saint-Gingolph - Evian (dîner)**
Retour par Genève
Prix : Fr. 19.- Départ : 7 h. 30

LUNDI 28 JUILLET

Tour du lac de Neuchâtel
par Yverdon - Payerne
Prix : Fr. 9.- Départ : 13 heures

MARDI 29 JUILLET

**Chutes du Trummelbach - Berne -
Lauterbrunnen (dîner)**
Interlaken - Thoune
Prix : Fr. 16.- Départ : 7 h. 30

MERCREDI 30 JUILLET

La Tourne - la Brévine - le Locle
Souper à la Vue-des-Alpes
Prix : Fr. 12.-, souper compris
Départ : 13 heures

VENDREDI 1er AOUT

La Vue-des-Alpes

Départs des HAUTS-GENÈVEYS, le matin
dès 10 h. 15 (GRAND BAL)

Pendant les vacances horlogères : départs
pour LA VUE-DES-ALPES tous les jours
à 10 h. 15, 13 h. 25, 13 h. 50, retour dès
17 heures

Samedi 12 et dimanche 13 juillet :
Fête de lutte alpestre à la Vue-des-Alpes
(BAL)

Renseignements et inscriptions :

Garage W. Christinat

Fontainemelon

Tél. 7 13 14

LA VIE NATIONALE

Le danger d'inflation s'éloigne

Le Conseil fédéral a dénoncé au remboursement l'emprunt 3 1/2 % de 1943

Notre correspondant de Berne nous écrit :

On a appris officiellement, mardi, que le Conseil fédéral avait dénoncé au remboursement anticipé l'emprunt fédéral de 1943 à 3 1/2 % sans décider maintenant déjà s'il émettrait un emprunt de conversion.

Les observateurs économiques et financiers voient, dans cette décision, la preuve que les autorités fédérales ne considèrent plus le danger d'inflation comme aussi aigu qu'il y a quelque temps en arrière. De fait une certaine détente s'est produite. Les marchandises disponibles sont abondantes, le degré d'occupation a légèrement reculé et l'on discerne certains signes d'une légère raréfaction de l'argent. C'est pourquoi il n'y a plus, pour l'instant, d'inconvénients majeurs à mettre sur le marché quelques centaines de millions et à revenir à une politique monétaire plus normale. La Confédération peut donc assouplir quelque peu les mesures qu'elle avait prises pour assurer une très forte trésorerie.

Il est intéressant encore de noter que cette mesure intervient une dizaine de jours seulement après le rejet par le peuple du projet financier pour la couverture des dépenses d'armement. Or, l'un des arguments avancés par le Conseil fédéral, dans son message du 16 février 1951, était précisément qu'il fallait absorber, par le moyen des impôts nouveaux une partie de l'argent mis en circulation grâce à la réalisation du plan

d'armement et qui augmenterait encore une liquidité déjà considérable.

Or, si ces raisons étaient valables, en principe, il y a quinze mois, on s'aperçoit qu'elle ne le sont plus aujourd'hui, d'où la preuve que la situation évolue beaucoup plus rapidement qu'on ne le prévoit généralement et que l'on a tort de dramatiser les conséquences du vote négatif du 6 juillet.

Rappelons, à ce propos, que l'argument «antiflacionniste» invoqué par le Conseil fédéral et repris au Conseil national par M. Weber, chef du Département des finances, en janvier dernier, n'avait pas convaincu tous les députés. M. Rosset, en particulier, avait déclaré à ce propos : «On aura de la peine à me faire admettre qu'une somme de 110 millions (c'était ce qu'aurait dû rapporter le programme financier, bon an mal an), constitue une masse de manœuvre suffisante pour avoir une influence quelconque sur la conjoncture, dans le sens d'une lutte contre les tendances inflationnistes. Pour obtenir une telle influence, il faudrait mettre en œuvre des moyens financiers infiniment plus puissants.»

On constate aujourd'hui que la simple évolution économique a joué le rôle de régulateur qu'on voulait absolument attribuer à un renforcement de la fiscalité.

Un wagon décroché tamponne un train de voyageurs près d'Arth-Goldau

ARTH-GOLDAU, 16. — Un wagon léger, décroché d'un train express en gare d'Arth-Goldau, s'est mis soudain en mouvement en direction de Wälschwil. Comme un train de voyageurs venait de quitter cette gare et se trouvait sur la même voie, le courant fut aussitôt coupé pour l'imobiliser. Son mécanicien aperçut le wagon en mouvement et tenta de l'arrêter, mais il ne put rien faire pour empêcher le choc, qui fut assez violent. L'avant de la locomotrice est enfoncé; la cabine du mécanicien est presque entièrement démolie. Le wagon tamponneur est gravement endommagé. Personne n'a été blessé.

Les mesures prises par la police bernoise pour la sécurité de la circulation routière

BERNE, 16. — La direction de la police du canton de Berne annonce que, pendant le deuxième trimestre de l'année, elle a pris des mesures pour la sécurité routière : C'est ainsi qu'elle a refusé le permis de conduire à 25 personnes. Le permis de conduire a été retiré dans 79 cas et un avertissement a été donné à 341 conducteurs de véhicules motorisés. En outre, 31 cyclistes ont été frappés d'une interdiction de rouler et 50 avertissements ont été donnés à des cyclistes. 249 cyclistes ont dû passer un examen de circulation.

De plus, 174 conducteurs de véhicules ont dû passer un examen médical et 10 un examen psychotechnique.

M. Duttweiler condamné par le tribunal de Winterthour pour injures

WINTERTHOUR, 16. — Le tribunal de district de Winterthour a reconnu coupable d'injures réitérées M. Gottlieb Duttweiler qui, au cours d'un procès devant la Cour d'assises, avait traité M. W.-A. Gattiker, de «canaille des trusts» (trusthalunken). M. Duttweiler a été acquitté de l'accusation de faux témoignage. Il a toutefois été condamné à une amende de 800 fr. et au versement au plaignant d'une indemnité de procès de 2500 fr. Les 4/5èmes des frais sont à la charge du défendeur et le 5ème à la charge du demandeur. Le jugement sera publié dans la «Nouvelle Gazette de Zurich» et dans la «Tat».

Emissions radiophoniques

Jouidi
SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne, concert de bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromünster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.30, disques. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, chantez en voyageant ! 13.15, vive la fantasia. 13.30, Pierre et le Loup, de Serge Prokofiev. 13.55, une valse de Giacomini. 16.20, signal horaire. 16.30, le Tour de France. 16.30, de Beromünster : émission commune 17.30, Voyages d'été avec Franz Schubert. 17.50, Sonate en ré majeur pour deux pianos, de Mozart. 18.15, Panorama de la vie littéraire française. 18.25, un pas de Vienne d'Indy. 18.30, problèmes suisses. 18.40, chronique populaire suisse. 18.50, le micro dans la vie. 19.05, le Tour de France cycliste. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, le Grand prix du disque. 19.52, 20 h., le feuilleton : «Un homme se penche sur son passé, de Maurice Coëtan». 20.30, un coup de blanc... un coup de rouge... par Gilles. 21.20, Concert par l'Orchestre de chambre du studio, direction Ferenc Fricsay. 22.30, inform. 22.35, Ballades nocturnes. 22.50, Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.15, Les deux pigeons, de Messager. 11 h., Troisième acte de la Walkyrie, de Wagner. 12.05, Musique funèbre de Siegfried, de Wagner. 12.15, disques. 12.30, inform. 12.40, Oeuvres de J. Strauss et L. Delibes. 13.10, Carnet de route du reporter. 13.25, musique classique. 14 h., un récit du Guatemala. 16 h., une conférence. 16.30, Sonate No 1 pour violon et piano, d'Höfner. 17.30, Concert choral. 17.30, Hôtes de Zurich : A. Neumann. 18 h., Palette zuricoise. 19.25, le Tour de France. 19.30, inform. et écho du temps. 20 h., musique récréative. 20.35, Théâtre : Mitternachtstraum im Armenhaus, de Lars Madsen. 21.50, Réclat E. Padun, fûtiste. 22.15, inform. 22.20, Championnat du monde de tir à Oslo. 22.25, Forum international.

GRATUIT!

Un service à saladé

en matière plastique, contre 10 étiquettes de moutarde CHIRAT. Boîte fermée hermétique (la moutarde à fermeture fraîche). Très avantageux toujours fraîche. Très avantageux : 1 fr. et 1 fr. 10 les 250 gr. Demandez-la à votre épicerie !

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'explosion chez M. Didier

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A la suite de l'attentat, une information contre X pour destruction d'immeuble par explosif a été ouverte.

M. Didier qui a déclaré n'avoir reçu aucune lettre de menace à la suite de la libération de M. Jacques Ducloux a cependant reçu lundi dernier la visite d'un individu suspect qui, après s'être assuré qu'il avait à faire au juge en personne, lui a dit qu'il avait un colis pour lui dans sa voiture. Il est parti chercher le colis mais n'est jamais revenu...

Les travaillistes anglais considèrent comme inadmissible la ratification des accords germano-alliés

LONDRES, 16 (Reuter). — Les députés travaillistes au Parlement ont tenu lundi une séance et ont voté une résolution qui considère comme inadmissible la ratification des accords contractuels avec le gouvernement fédéral de l'Allemagne occidentale.

La résolution dit que le parti s'entient aux conditions formulées par son leader M. Clement Attlee en février dernier et qui indique les conditions permettant un réarmement allemand. Ce point de vue sera exposé lors du prochain débat à la Chambre des communes et se manifestera au moment du vote.

D'après le Parti travailliste, l'armement des pays de l'OTAN doit précéder celui de l'Allemagne. Le développement des forces armées des pays démocratiques doit précéder la création des forces armées allemandes. En outre, l'inclusion d'unités allemandes dans les forces de défense occidentales devrait se faire de façon à exclure tout danger militariste allemand. En outre, les accords devraient être approuvés par les Allemands eux-mêmes.

On apprend qu'à cette séance, le groupe parlementaire travailliste qui compte un peu moins de 300 membres était loin d'être au complet. On sait que le conflit qui s'est élevé entre la direction officielle du parti d'une part et Anarhin Bevan et ses partisans de l'autre part s'étend également aux questions se rapportant à l'avenir de l'Allemagne.

M. Churchill annonce un débat aux Communes sur la situation économique de l'Angleterre

LONDRES, 16 (Reuter). — Le premier ministre Churchill a déclaré mercredi qu'il aura sous peu, à la Chambre des communes, un important débat de deux jours sur la situation économique. Il a ajouté : «Des mesures très sérieuses et très étendues se rapportant à notre vie nationale aussi bien dans le domaine de la politique intérieure que dans celui de la défense, doivent être examinées à la lumière de notre situation actuelle».

M. Shinwell, ancien ministre de la défense, a demandé : «Cela signifie-t-il que le programme de défense sera réduit?»

M. Churchill a répondu : «La Chambre des communes sera informée de ces mesures, qui doivent être prises dans tous les domaines afin de nous permettre de nous maintenir et de vivre de nos revenus et de nos exportations.»

La question de la médiation indienne dans le conflit de Corée évoquée à la Chambre des lords

LONDRES, 16 (Reuter). — Le vicomte Stangate, membre travailliste de la Chambre des lords, a demandé, au cours

de la séance de mardi, si les bons offices de l'Inde pourraient toujours être requis pour les pourparlers d'armistice en Corée et si le gouvernement britannique reconnaissait que sans la collaboration active des Etats asiatiques, le rétablissement de la paix en Extrême-Orient serait très difficile.

Le vicomte Stangate a dit que l'opinion publique en Grande-Bretagne devenait extrêmement inquiète, qu'un discours comme celui du général Collins, prononcé mardi donne l'impression que, aux Etats-Unis, on compte uniquement sur des moyens militaires pour mener à bonne fin une situation dangereuse qui est essentiellement politique.

Lord Strabolgi, travailliste, a cité des informations de presse selon lesquelles le premier ministre Nehru avait offert ses bons offices pour essayer de franchir le point mort des négociations d'armistice.

Lord Reading, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, a répondu qu'il ne pouvait pas donner l'opinion du premier ministre indien sans permission. En effet, les récentes conversations entre lord Alexander, ministre de la défense britannique et M. Nehru, ont été confidentielles.

Le chancelier Adenauer est arrivé hier à Berlin

Il séjournera sept jours dans l'ancienne capitale du Reich

BERLIN, 16 (Reuter). — M. Adenauer est arrivé mercredi matin à Berlin pour une visite de sept jours. Il était accompagné de M. Ludwig Erhard, ministre fédéral de l'économie publique.

«Le jour de la restauration de l'unité allemande viendra bientôt»

BERLIN, 16 (A.F.P.). — «Je suis persuadé que le jour de la restauration de l'unité allemande viendra bientôt», a déclaré le chancelier Adenauer au cours de la réception donnée en son honneur par le Sénat de Berlin. «Je considère les traités conclus récemment à Bonn et à Paris comme une étape sur cette voie», a-t-il ajouté. Le gouvernement fédéral, a souligné le chancelier, est fermement résolu à tenir Berlin en toutes circonstances. Je crois pouvoir faire aussi cette déclaration, a-t-il dit, au nom des puissances occidentales. Nous tiendrons bon à Berlin de toutes nos forces, à la fois économiques et spirituelles».

La campagne électorale américaine

Vers la fin de la trêve de politique étrangère aux Etats-Unis ?

NEW-YORK, 16 (Reuter). — M. John Dulles, le rédacteur principal de la «Plateforme», organe politique du Parti républicain, a déclaré que la politique étrangère à deux avait pris fin. A la suite des violentes attaques dirigées ces temps-ci contre la politique étrangère du président Truman, M. Dulles a été interrogé sur la question de savoir si ces critiques signifiaient la fin de la politique étrangère d'entente qui a duré pendant onze ans au cours desquelles les républicains se sont montrés conciliants et ont soutenu fidèlement le département d'Etat. M. Dulles a répondu que les républicains se sont aperçus que cette politique à deux avait abouti à un gouvernement d'un seul parti. Les républicains se sont rendus compte de l'erreur et ne veulent pas la renouveler au cours de la campagne actuelle.

Vers une conférence commune ?

WASHINGTON, 16 (Reuter). — M. Wiley, membre de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, a prié mercredi le président Truman et son secrétaire d'Etat M. Acheson d'inviter le général Eisenhower, candidat républicain à la présidence de la République, à autoriser des chefs républicains, spécialistes de la politique étrangère, à prendre contact avec le gouvernement pour que cesse l'incertitude qui règne dans le pays et au dehors au sujet de l'attitude des Etats-Unis dans ce domaine. Ces pourparlers porteraient sur les grands problèmes, de l'heure en matière de politique étrangère et sur ceux qui pourraient surgir d'ici à la fin du mandat de M. Truman (20 janvier 1953).

Un nouveau navire suisse

Le «Nyon» a été lancé hier près de Rotterdam

KRIMPEN a./d.IJssel (près de Rotterdam), 16. — Mercredi à midi a eu lieu à Krimpen près de Rotterdam, le lancement du nouveau navire suisse «Nyon». Il s'agit d'un bateau à moteur de 9100 tonnes construit pour le compte de la «Suisse-Atlantique», société de navigation maritime S. A. à Lausanne.

Un conflit franco-américain relatif au Maroc devant la Cour de justice de la Haye

LA HAYE, 16. — Un important procès s'est ouvert mardi devant la Cour de justice internationale de la Haye. Il met en présence les Etats-Unis et la France dans une instance de caractère purement juridique, engagée par cette dernière au sujet des droits des commerçants américains au Maroc.

Aux INDES, 125 personnes dont quatre parlementaires membres de l'opposition ont été arrêtés mercredi à la suite de bagarres qui ont éclaté à Calcutta alors que les «marcheurs de la faim» tentaient de pénétrer dans le quartier du parlement.

Un signal de graves inondations dans plusieurs régions du pays. En HOLLANDE, la délégation de l'Allemagne occidentale à la conférence des réparations germano-israélienne a fait une offre définitive de 450 millions de marks à titre de réparations pour les dommages causés aux Juifs par le régime nazi.

En ARABIE, le pétrolier «Rose Mary» qui transportait une cargaison de pétrole iranien devra encore rester un mois dans le port d'Aden. On sait que cette cargaison est revendiquée par la Compagnie anglo-iranienne.

Aux ETATS-UNIS, le département d'Etat a annoncé que les émissions à destination des pays situés derrière «le rideau de fer» seront intensifiées.

En FRANCE, le Conseil atlantique s'est réuni hier à Paris. Il a examiné notamment le programme d'établissement des commandes américaines aux usines européennes d'avions, de véhicules de combat, de munitions et d'armements légers.

En ANGLETERRE, le gouvernement l'a emporté une fois de plus mercredi soir aux Communes dans un vote en faveur de la décentralisation de la navigation aérienne et civile. En effet, le débat sur l'avenir de l'aviation civile anglaise s'est terminé par le rejet d'une motion de blâme du Parti travailliste par 252 voix contre 229.

En YUGOSLAVIE, deux personnes accusées d'espionnage ont été condamnées à mort.

En SUEDE, un congrès de la Fédération internationale des ouvriers des transports s'est ouvert à Stockholm sous la présidence de M. Bratschi (Suisse).

La clôture de l'emprunt de Pinay

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'amnistie, dont on attendait beaucoup, n'a pas non plus répondu aux calculs de ses auteurs. Contrairement à ce que pouvaient penser les partis qui s'y étaient longtemps opposés, le nombre de fraudeurs repentants qui se sont dénoncés a été bien moindre qu'on ne voulait le supposer. Mais cette amnistie, que le président du Conseil aurait voulu très libérale, a été, au cours des débats, entourée de réserves, soumise à des déclarations, subordonnée au dépôt de preuves. Si bien que les contribuables en délicatesse avec le fisc ont préféré courir les risques des sanctions annoncées que de se soumettre aux investigations présentes ou futures des agents fiscaux.

Une amnistie aussi large que celle qu'a connue la Suisse en 1940 avait la perception de l'impôt de sacrifice sur le capital aurait, certes, donné des résultats très supérieurs. Mais certains partis, considérant l'amnistie fiscale avec le même esprit que l'amnistie politique, ont tout fait pour en restreindre la portée et l'efficacité afin de mieux démontrer, plus tard, que les méthodes de M. Pinay étaient mauvaises, tant sur le plan financier que sur le plan économique et social.

Le président du Conseil a encore trois mois pour convaincre le pays du contraire.

Comment de Gaulle réagit à la suite des défections au R.P.F.

PARIS, 17 (A.F.P.). — Dans un appel publié dans le «Rassemblement», organe officiel du R.P.F., le général de Gaulle, faisant allusion aux défections qui viennent de se produire au sein du groupe parlementaire R.P.F., exprime l'avis que «cette médiocre perpétuité a satisfait évidemment tous ceux qui s'opposent au redressement de l'Etat et de la France; fédéralités des partis, de l'argent, de la presse, séparatistes, influence étrangère, etc.»

«Mais notre Rassemblement, affirme-t-il, devenu plus pur, plus cohérent n'en est que plus résolu. Car notre succès à nous ne viendra pas d'intrigues ni de combinaisons ourdies à droite ou à gauche dans les couloirs d'un Parlement à la dérive et dépassé par le siècle. Il viendra, affirme le général de Gaulle, du peuple français qui déjà, et chaque jour de plus en plus, se détourne de l'actuel système. C'est ce peuple que nous devons éclairer, regrouper, entraîner pour qu'il ait un autre destin que la dictature de Moscou ou le protectorat de Washington.»

Un Suisse abattu par une sentinelle à Saint-Louis

MULHOUSE, 16 (A.F.P.). — Dans la nuit de lundi à mardi, un ressortissant suisse, M. Erwin Meyer, résidant à Bâle, a été abattu par une sentinelle aux abords d'un terrain militaire de Saint-Louis.

La sentinelle montait la garde dans la rue des Acacias lorsqu'elle entendit un bruit venant du mur de clôture militaire qui se trouve à dix mètres en contrebas de la route. S'étant avancé, le soldat, après les trois sommations réglementaires, tira en direction de l'inconnu qui n'avait pas répondu à ses injonctions.

Pendant son sang en abondance, la victime a parcouru une vingtaine de mètres avant de s'affaisser dans un fossé bordant la route. La gendarmerie de Saint-Louis, qui mène l'enquête, a pris contact avec les autorités suisses.

AVIS TARDIFS

Coiffure-Beauté Roger

Moulins 9 - Tél. 5 29 82

L'esthéticienne de la Maison DOROTHY GREY, New-York, se fera un plaisir de vous appliquer et de vous conseiller ses produits les jeudi, vendredi et samedi 17, 18 et 19 courant.

Prix du massage : offert

Coiffure Roger et Dorothy Grey

On cherche une

SOMMELIÈRE

connaisant bien le service de restauration pour remplacements. — S'adresser au Restaurant des Halles, tél. 5 20 13.

Un révé...

VOS SOIRÉES dans les jardins de la

RIVIERA NEUCHÂTELOISE HOTEL PATTUS

avec l'orchestre VISSER

Samedi : deux orchestres

Les Hollandais Visser et le formidable

NEW ORLEANS WILD CATS

(sept musiciens)

LES SPORTS

LES JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ

Le second groupe des athlètes suisses est parti hier pour Helsinki

(SERVICE SPÉCIAL)

55 personnes formant le second groupe helvétique participant aux Jeux olympiques d'Helsinki sont parties mercredi de Klotten par avion. Etaient du voyage notamment le chef de délégation suisse, M. Jean Weymann, le président du C.O.S., M. Marcel Henninger et les chefs de délégations pour l'aviron et l'escrime, MM. Armin Moser et le Dr Borle.

M. Arthur Gander a regretté que, par suite de l'indisponibilité d'Edouard Thomi, l'équipe suisse des gymnasies artistiques ait été réduite à 9 unités. Le champion du monde Walter Lehmann souffre d'un pouce et il faudra le soigner spécialement jusqu'à samedi.

Mardi, sept rameurs étaient déjà partis pour Helsinki afin de s'occuper du déchargement et du transport des bateaux. Les athlètes légers Hans Wahlh, Hans Wehrli, Willy Schneider, Fred Luthy, Johan Baumgartner et Hans Schwarz sont partis en avant-garde, le gros de l'expédition devant s'envoler jeudi. Sont aussi partis mercredi les trois spécialistes du pentathlon.

Le tournoi de football

La Grande-Bretagne battue par le Luxembourg

Voici les résultats du tournoi d'élimination pour la journée de mercredi : Brésil bat Hollande 5-1 (3-1) Egypte bat Chili 5-4 (2-2) Italie bat Etats-Unis 8-0 (2-2) Luxembourg bat Grande-Bretagne 5-3 (après prolongations). Ce dernier résultat a fait sensation à Helsinki.

Les seules équipes qualifiées sont : Finlande, Suède, Allemagne, Turquie, Norvège, Indonésie, hollandaise, Autriche, Luxembourg, Brésil, Egypte, Italie, Yougoslavie, Danemark, Hongrie, Pologne, U.R.S.S.

Le Tour de France cycliste

Le Français Vivier gagne la 20^{ème} étape Bordeaux - Limoges

Cette étape, longue de 228 kilomètres, a été gagnée par le régional Vivier. Classement de l'étape : 1. Vivier, 6 h. 32' 48"; 2. van Est, 6 h. 32' 54"; 3. Decaux; 4. Renaud; 5. Kehalli; 6. Oeckers; 13. ex-aequo : Diggelmann et Laffranchi; 71. Spuhler.

Classement général : 1. Coppi, 129 h. 09' 20"; 2. Oeckers, 129 h. 36' 21"; 3. Robic, 129 h. 39' 17"; 4. Ruiz; 5. Bartali; 6. Close; 13. Weilenmann; 50. Diggelmann; 52. Laffranchi; 72. Spuhler.

Les championnats du monde se sont terminés hier à Oslo

Les magnifiques résultats obtenus par les tireurs suisses ont particulièrement réjoui le chef de groupe Koenig qui avait été fortement humilié lors des championnats du monde de Buenos-Aires et qui s'est déclaré plus que satisfait de la belle revanche prise à Oslo. Nos tireurs continuent à recevoir de nombreux télégrammes de félicitations.

La coupe du roi reste en Norvège

Les championnats du monde se sont terminés par la compétition selon le programme norvégien. Dix tireurs par nation et 75 Norvégiens étaient admis à l'épreuve qui ne comportait qu'un classement individuel. Voici les résultats : 1. Dahl, Norvège, 270; 2. Vik, Norvège, 270; 3. Horber, Suisse, 269 (après barrage); 4. Medaas, 269.

Les dates du tir fédéral de 1954

Le comité central de la Société suisse des carabiniers a accepté les dates proposées par le comité d'organisation du Tir fédéral de 1954 qui aura lieu à Lausanne. Sous réserve de l'approbation du conseil des tireurs, qui siègera cet automne, le Tir fédéral de Lausanne aura lieu du jeudi 8 au dimanche 25 juillet 1954.



Corsaire

NOUVELLES SUISSES

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le pasteur d'Utikon a été arrêté provisoirement sous l'inculpation d'avoir incité quelques élèves d'une maison d'éducation à s'enfuir

ZÜRICH, 16. — Il y a quelques jours, le pasteur d'Utikon, M. Hans Freimüller, a été arrêté provisoirement sous l'inculpation d'avoir incité quelques élèves d'une maison d'éducation à s'enfuir.

La direction de la justice du canton de Zurich communique à ce sujet ce qui suit : Le soir du 8 juillet, quelques éléments de la maison d'éducation d'Utikon avaient projeté de s'enfuir. Ils étaient en contact avec le pasteur d'Utikon, M. Hans Freimüller, qui avait fonctionné jusqu'en 1951 comme aumônier de l'établissement et s'était retiré à cause de divergences avec la direction sur la conduite à suivre à l'égard des élèves.

Le soir du 8 juillet, le pasteur fut aperçu avec sa voiture aux abords de cet établissement ; il se trouvait avec quatre élèves, qui s'étaient déjà mis en rapport avec lui dans l'après-midi. Il déclara qu'il voulait les dissuader de s'enfuir. Les quatre élèves en question devaient plus tard s'échapper de la maison d'éducation. Deux autres ne tardèrent pas à être pris. Les deux autres se réfugièrent — en l'absence du pasteur — au presbytère, dont la porte de la cave avait été laissée ouverte. Le pasteur rentra un peu plus tard ; il leur permit de passer la nuit dans son gîte. Le matin du 9 juillet, il se mit en communication avec la direction de la justice et mit les deux fugitifs à sa disposition.

Entre-temps, la police cantonale avait été alertée par l'établissement et l'inculpation de ce pasteur Freimüller n'était pas étrangère à cette fuite. Elle interrogera quelques jeunes gens en cause puis demandera à la direction de la justice l'autorisation d'entendre le pasteur. Celui-ci se rendit dans sa propre voiture, avec un fonctionnaire de la police, à la caserne de la police, où il fut interrogé avec les fugitifs.

Le pasteur a été relâché le soir du 9 juillet. La justice a été saisie de son cas afin d'établir s'il a contrevenu à l'article 310 ou à l'article 305 du code pénal (libération de détenus ou entrave à l'action pénale). L'enquête continue.

Une statistique intéressante Trois analphabètes sur 26,588 recrues helvétiques

BERNE, 16. — En 1951, 26,588 recrues ont subi un examen pédagogique. 84,4 % d'entre elles avaient reçu un enseignement primaire ou secondaire.

On a pu constater que le groupe des hommes de métier, artisans et autres jeunes gens ayant une profession analogue est passé à 46,5 %, de 36,9 % où il était en 1943 (année où fut faite la première statistique de ce genre), tandis que la proportion des recrues sans profession est tombée de 25,6 % à 19,9 %.

Le groupe des fils de paysans et des élèves d'écoles agricoles représentait le 14,4 %, comme en 1950 (20 % en 1945). Il s'est de nouveau trouvé quelques analphabètes : un ouvrier agricole, un Suisse de l'étranger qui n'avait été que peu de temps à l'école et un paysan qui ne savait absolument pas lire, ni écrire.

Le rapport présenté par l'arrondissement III déclare notamment ceci : « A proprement parler, nous n'avons trouvé aucun homme incapable d'écrire. Trois recrues ont toutefois déclaré qu'elles n'étaient pas à même d'écrire des lettres ; leur travail de rédaction consistait en quelques lignes, qui laissaient tout de même deviner leur pensée. Cinq ou six jeunes gens ont présenté un travail à peine intelligible ».

Une décision importante du Tribunal fédéral Le verdict du jury peut faire l'objet d'un recours en cassation

LAUSANNE, 16. — La Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral vient de rendre un arrêt dont la portée risque de dépasser largement le cadre d'un cas particulier. En effet, dans sa séance du 27 juin 1952, elle a tranché dans le vif d'une question depuis longtemps débattue : le verdict du jury, qui répond simplement par « oui » ou par « non » à la question de culpabilité, peut-il faire l'objet d'un recours en cassation ?

Jusqu'ici, la question avait toujours été laissée en suspens. Mais cette fois-ci, la Cour de cassation a estimé qu'elle devait pouvoir contrôler si le jury, en répondant aux questions posées, était parti d'une conception juridique exacte ; or, pour cela, il était indispensable que le verdict fut motivé. Aussi la Cour a-t-elle cassé un verdict rendu non motivé et a-t-elle renvoyé à la juridiction cantonale la cause, pour que l'on statue à nouveau sur elle.

Ainsi se pose la question de savoir s'il s'agit du fond du droit, qui relève du législateur fédéral, ou simplement de la procédure, qui ressortit aux cantons.

Rejet du recours en cassation du capitaine Hans Meister

LUCERNE, 16. — Le Tribunal de cassation militaire fédéral a rejeté, dans sa séance du 15 juillet 1952, à Lucerne, le recours que le capitaine d'état-major Hans Meister avait interjeté contre le jugement du Tribunal de division 3A du 28 mars 1952. Comme on s'en souvient, le capitaine Meister avait été condamné conditionnellement à 30 jours de prison pour homicide par négligence et lésions corporelles par négligence. Le 21 juillet 1951, durant une épreuve de marche de l'école d'officiers d'infanterie 3 (Berne), deux aspirants étaient morts d'insolation et un troisième avait souffert d'épuisement. Le tribunal avait considéré comme avéré que le capitaine Meister avait commis un délit d'imprudence en sa qualité de chef de cette épreuve. Ainsi cette affaire pénale militaire est liquidée, car aucun recours en cassation n'a été interjeté contre l'acquiescement du colonel E.M.G. Rickenbacher commandant de l'école.

La police de sûreté genevoise a arrêté un cambrioleur qui depuis plusieurs mois commettait des vols dans la succursale d'une société coopérative.

La conférence internationale de l'Instruction publique, qui siègeait à Genève depuis le 7 juillet, sous la présidence de Mlle Margaret Clark (États-Unis) et sous la présidence de M. G. de 51 pays, a terminé ses travaux mercredi.

Rédaction centrale : R. Bracliet Imprimerie S.A., Neuchâtel

Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 15 juillet, le Conseil d'Etat a nommé M. Adrien Nicolet, originaire de la Sagne, actuellement secrétaire-adjoint à la chancellerie d'Etat, aux fonctions d'économiste de ce même service.

Un départ au château

M. John Robert, contrôleur-adjoint au Département des finances, a quitté ses fonctions le 15 juillet, après avoir accompli, comme administrateur communal aux Ponts-de-Martel, quinze ans de service, et comme contrôleur-adjoint au Département des finances, dix-neuf ans et sept mois de service.

Le Conseil d'Etat lui a remis le plat en étain aux armes de la République, au cours d'une réunion à laquelle présidait le chef du Département des finances.

Le Cartel syndical cantonal lance un référendum contre la loi cantonale sur l'assurance-chômage

Dans sa séance du 16 juillet 1952, le comité du Cartel syndical cantonal neuchâtelois, après avoir examiné la loi cantonale neuchâteloise sur l'assurance-chômage votée par le Grand Conseil le 8 juillet 1952, a décidé de lancer immédiatement un référendum contre cette loi.

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

Vraiment, une bonne propagande pour Neuchâtel

On se souvient peut-être qu'au cours de l'hiver dernier, nous avons reçu la visite à Neuchâtel, du député américain Peter F. Mack qui effectuait le tour du monde à bord d'un « Bonanza ».

M. Peter Mack vient de relater dans « Collier's » du 12 juillet 1952 son périple autour du monde. Neuchâtel y est mentionné ; nous traduisons :

Mes vols en Europe furent agréables à trois exceptions près. Dans la première, j'eus presque un arrêt du cœur lorsque mon moteur s'arrêta au-dessus des Alpes, car j'avais oublié de tourner le robinet des réservoirs à essence. La deuxième exception ce fut entre Paris et Dublin lorsqu'on tenta de se couvrir d'une forte couche de glace et que mon indicateur de vitesse descendit dangereusement... Le troisième cas se produisit lorsque je me rendis à Neuchâtel, en Suisse, et atterris dans un aérodrome-pâturage si mauvais que je peris que même des vaches ne pourraient y rester debout. Mon avion roula au haut d'un tremplin, fit un saut et effectua un atterrissage en trois points de l'autre côté d'une route !

Décidément, comme propagande pour Neuchâtel, ville de tourisme, c'est un peu là !

L'escapade d'un bambin de quatre ans

L'émetteur national de Sottens a annoncé hier à 19 h. 15 la disparition d'un bambin de quatre ans, le petit Joseph Blösch, qui se trouvait en vacances chez ses grands-parents, habitant la rue des Parcs.

L'enfant était parti au début de l'après-midi en compagnie de sa sœur, d'un cousin et de son grand-père, pour une promenade au Puits-Godet. Il disparut soudain, sans que personne s'en aperçût.

Des recherches furent entreprises et la police cantonale alertée. Vers 20 heures, on apprenait que le bambin avait été retrouvé à Marin où il s'était rendu seul et à pied ! Recueilli par le chef de gare du village auquel il put confier son nom et son domicile à Neuchâtel, il a été reconduit chez ses grands-parents dans la soirée.

A la Cour de cassation pénale

La cour de cassation pénale a tenu une séance, hier après-midi, au château de Neuchâtel, sous la présidence de M. P. Rosset.

Elle a cassé sans renvoi, les frais étant mis à la charge de l'Etat, un jugement du tribunal correctionnel de Boudry condamnant P. S. à deux mois d'emprisonnement avec sursis et à 300 fr. de frais pour fraude dans la saisie. L'accusé avait en effet cédé une créance à une banque, favorisant ainsi un créancier au détriment des autres.

La cour a estimé que le tribunal correctionnel de Boudry avait fausement appliqué la loi et que P. S., compable ou non, ne pouvait en tout cas pas être condamné pour fraude dans la saisie.

Elle a cassé également, sans renvoi, les frais étant mis à la charge de l'Etat, un jugement du tribunal de police de la Chaux-de-Fonds condamnant Mme D. B. à 15 fr. d'amende et à 40 fr. de frais pour infraction à la loi sur la circulation.

La cour a rejeté ensuite un recours de L. R. condamné en avril dernier par le tribunal correctionnel de Neuchâtel pour escroqueries dans une affaire de faux tableaux dont nous avons déjà longuement parlé. Le pourvoi se bornait à discuter les faits et constituant ainsi un appel plutôt qu'un recours en cassation proprement dit, il a été repoussé, les frais étant mis à la charge du recourant et fixés à 80 fr.

Un pourvoi de M. H., condamné à 15 francs d'amende et aux frais par le tribunal de police de Neuchâtel pour infraction à la L. A. a été rejeté par trois voix contre deux. Un émoulement de justice de 50 fr. a été mis à la charge du recourant.

Les conseillers ont divergé d'opinion sur l'application en la matière de l'article 25 L. A.

La cour de cassation pénale a également rejeté un recours de R. B. condamné récemment à 18 mois de réclusion et aux frais pour vol et outrage à la morale publique. Le délit avait été commis à Dombresson sur la personne d'une jeune fille de 16 ans et demi. Les émoulements de justice, soit 80 fr., ont été mis à la charge du recourant.

Après avoir encore rejeté le pourvoi de B. A., condamné par le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, à cinq jours d'arrêt ferme, pour ivresse au volant, la cour s'est occupée du cas de C. T., condamné par le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, à 10 fr. d'amende et 50 fr. de frais, pour infraction à la L. A. Le jugement se fondait en particulier à l'article 46, alinéa 3, du règlement d'exécution. Or, cet article n'était pas mentionné dans l'ordonnance de renvoi et ne pouvait par conséquent pas être appliqué dans le jugement. Des erreurs s'étant encore produites dans l'appréciation des faits par le juge, le pourvoi a été reconnu fondé et le jugement cassé sans renvoi, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

Le pourvoi de F. C., condamné par le tribunal correctionnel de district de Neuchâtel, à 8 mois d'emprisonnement et à 300 fr. de frais pour atteinte à la pudeur des enfants a été rejeté. Le recourant devra payer un émoulement de justice de 80 fr.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 16 juillet. Température: Moyenne: 18,6; min.: 16,9; max.: 22,0. Baromètre: Moyenne: 722,3. Vent dominant: Direction: nord; force: faible depuis 13 h. Etat du ciel: couvert jusqu'à 15 h. environ. Nuageux ensuite. Clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Niveau du lac, du 15 juillet, à 7 h.: 429,39 Niveau du lac, du 16 juillet, à 7 h.: 429,98

Prévisions du temps. — Nord (des Alpes): Généralement beau temps. Température en hausse.

Température de l'eau du lac 20°

Température de l'eau du lac 20°